

Le développement des services sociaux et de la santé, ainsi que les nouvelles formes de travail, ont entraîné une augmentation de la demande de main-d'œuvre qualifiée. Cette demande est en partie satisfaite par le système scolaire, mais elle n'est pas entièrement satisfaite. Les jeunes ont donc des difficultés à trouver un emploi correspondant à leur formation. Cette situation est due à plusieurs facteurs : une formation trop générale, un manque de formation pratique, et une mauvaise adéquation entre les besoins du marché du travail et l'offre de formation. Ces problèmes sont aggravés par le ralentissement économique et la crise des dernières années.

### RÉSUMÉ ET CONCLUSION

Je suis, en somme, plutôt optimiste sur l'évolution du taux d'emploi des jeunes dans le proche avenir. Le rôle de la banque centrale utilisait plus activement son levier monétaire pour accélérer le retour de l'économie au plein emploi. Par ailleurs, si on évite d'accroître les blocages salariaux et réglementaires contre leur accès au marché du travail, la baisse démographique des jeunes de 15 à 24 ans aura progressivement raison de leur haut chômage relatif et améliorera leurs perspectives salariales. Pendant ce temps, le taux de chômage des 25 à 34 ans augmentera pas pour autant. Enfin, plusieurs mesures aideraient à combattre le chômage des plus jeunes : un relèvement du salaire minimum, une réduction de la taxe sur le revenu et le marché du travail, l'arrêt de la taxation abusive du revenu et travail des jeunes, l'action positive des gouvernements et des grandes entreprises, le grand ménage des réglementations excessives, l'encouragement aux jeunes entrepreneurs, la continuation des subvendes salariales, et le partage du travail librement consenti.

En l'absence d'un redressement économique rapide, le taux de chômage des jeunes Québécois passerait de 19,5 pour cent en 1984 à 14 pour cent environ vers 1990. Mais si le retour au plein emploi s'accélérait et que les mesures particulières que j'ai énumérées étaient appliquées, il pourrait alors se retrouver tout près de la barre des 10 pour cent.

## Situation de la formation professionnelle au Québec

Pierre Dandurand

Le ralentissement économique et la crise des dernières années a mis en relief les déficiences du système scolaire quant à ses objectifs de formation professionnelle. On accuse en conséquence l'école de mal préparer au travail, de ne pas réussir à s'ajuster aux besoins de l'économie; on juge qu'elle sur-qualifie les jeunes ou encore qu'il y a trop de formation générale et pas assez d'enseignement pratique. L'été dernier, par exemple, le journal *La Presse* titrait en première page: « Les cégeps proposent des cours professionnels sans débouchés »; et en sous-titre on ajoutait que « pour des milliers de jeunes, c'est le cul-de-sac ».

L'institution scolaire vit donc apparemment une crise de confiance, une crise de légitimité. Mais comment expliquer alors que cette crise dure et que les jeunes ne décrochent pas plus qu'ils ne le faisaient auparavant? Bien plus, l'expérience des dernières années montre qu'ils tendent à rester à l'école plus longtemps qu'avant la crise. Il y a là matière à interrogations.

De leur côté, les experts du ministère de l'Éducation, face à la tâche de « relancer » après vingt ans de fonctionnement l'enseignement professionnel de niveau secondaire et collégial, mettent nombre d'acquis et de réussites au crédit de cet enseignement et trouvent beaucoup moins « d'interrogations et inquiétudes » à formuler<sup>1</sup>. Bien que celles qu'ils formulent soient de taille quand on y regarde de près.

Devant ces appréciations différentes, contradictoires même, il faut chercher des éléments de réponse par-delà l'opinion publique et celle des agents du ministère. C'est donc en nous appuyant sur quelques

études sociologiques et historiques<sup>2</sup> ainsi que sur des données et informations récentes que nous ferons le point sur l'état de la formation professionnelle.

Auparavant, nous devons indiquer les éléments minimaux de la question de façon à ce que soit mieux saisie la perspective qui est ici la nôtre. D'abord il nous apparaît nécessaire de situer la formation professionnelle à la fois dans le champ plus large de l'éducation et dans ses relations spécifiques avec le champ de l'économie. C'est dans la perspective de ce double système qui en est un d'opposition-dépendance que se comprennent les structures et pratiques spécifiques de la formation professionnelle.

Cette position structurelle du champ de la formation professionnelle a des implications très importantes quant à la compréhension des phénomènes qu'on peut y observer et quant aux approches, aux paradigmes qui guident leur lecture. Plus on privilégie le pôle qualification-marché du travail, plus l'analyse colle au paradigme de l'économie politique, c'est-à-dire aux fonctions de *productivité* et de *régulation de la main-d'oeuvre*: on s'arrête alors particulièrement aux phénomènes de *déqualification*, *sur-qualification* liés aux postes et (ou) aux travailleurs; plus la perspective par contre est développée à partir de ce qui est inhérent à l'école et tend à le demeurer (relativement), plus une approche d'ordre culturel domine. Le système scolaire est alors analysé comme une instance de socialisation et d'acculturation où le contrôle social revêt un caractère de violence symbolique, selon l'expression même de Bourdieu. On attribue alors aux écoles professionnelles des premiers niveaux, des *fonctions de relégation* des classes populaires vers les statuts et rôles placés au bas de l'échelle sociale et des *fonctions de moralisation* de la classe ouvrière.

La considération de ces deux approches particulières nous permet d'identifier plusieurs fonctions attribuées à l'enseignement professionnel. Nous choisissons pour le moment de n'en exclure aucune *a priori*. Et cela pour deux raisons: d'abord, ce qui fait à notre avis la spécificité de la formation professionnelle comme objet d'analyse, c'est ce renvoi quasi obligé autant à l'économie qu'à la culture; par ailleurs, il serait malvenu qu'une évaluation, qui se veut « ouverte », renonce dès le départ à rendre compte d'une des lectures importantes du rôle de l'enseignement professionnel.

Compte tenu de ces deux versants de la question, dans un premier temps nous situerons la formation professionnelle par rapport au

développement et à l'état actuel du système scolaire québécois. Dans un deuxième temps, c'est l'interface et plus spécifiquement les rapports dialectiques école professionnelle - marché du travail qui retiendront notre attention.

## CHAMP SCOLAIRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle, celle qui prépare directement à des activités de travail, inclut des éléments fort différents. Ainsi elle réunit à la limite l'apprentissage sur le tas d'un ouvrier de la production, celui d'une jeune étudiante en médecine et celui d'un ingénieur poursuivant des études en vue d'un M.B.A. S'il peut apparaître ainsi très éclaté et morcelé, le champ de la formation professionnelle trouve cependant une unité et une hiérarchisation à partir de deux axes principaux qui renvoient aux dimensions déjà connues: 1) la culture académique et 2) la division sociale du travail ou plus spécifiquement la structure des postes de travail. Cette unité et cette hiérarchie de l'enseignement professionnel se concrétisent dans une conjugaison des lieux institutionnels où il se poursuit, des clientèles auxquelles il s'adresse et, enfin, des objets mêmes de l'apprentissage.

Nous nous limiterons ici à la formation professionnelle qui se donne dans les cadres de l'école, particulièrement de l'école publique, et nous ne nous arrêterons que marginalement aux clientèles adultes. De plus, notre attention se portera surtout sur l'enseignement professionnel le plus accessible à la grande masse des jeunes, celui du niveau secondaire.

### Un mouvement général de scolarisation et un réaménagement institutionnel

La formation professionnelle et son développement ne se comprend que dans le mouvement plus large de scolarisation qui a pris naissance dans les années 50 (et peut-être même avant) et qui se prolonge jusqu'à maintenant. Ce mouvement doit, bien sûr, une bonne part de sa vigueur au développement économique accéléré du Québec d'après-guerre. Cependant, de façon plus immédiate, il a été tributaire de l'émergence de nouveaux rapports à la connaissance et aux savoirs scolaires qui se sont imposés à de larges couches de la population, en particulier aux classes populaires, aux francophones et aux femmes.

Ce vaste mouvement de scolarisation impliquait presque, de par sa propre inertie, la création de programmes d'enseignement professionnel; de tels programmes pouvaient en effet légitimer l'expansion rapide de l'appareil scolaire en montrant qu'on y préparait bien au marché du travail, tout au moins qu'on s'en préoccupait; il instituait aussi des voies de sortie prévues et « normales », ce qui était sans doute indispensable pour drainer un nombre plus considérable de jeunes. Qu'on se souvienne que le taux de rétention en 11<sup>e</sup> année est passé de 24 % en 1960-1961 à 81 % en 1970-1971 et à 85 % en 1980-1981<sup>3</sup>. Ainsi, dès le début des années 70, la grande masse des jeunes fréquentent l'école secondaire qui, elle, devient leur cadre de vie « obligé ».

Cette poussée de scolarisation se poursuit aussi au niveau collégial et au niveau universitaire: en 1980, 25,3 % des jeunes de 18 à 24 ans sont encore aux études à plein temps alors qu'au début des années 60, seulement 11 % des jeunes du même âge étaient inscrits dans des institutions d'enseignement postsecondaire<sup>4</sup>.

Il est toujours difficile de juger si les dispositifs institutionnels mis en place au moment de la réforme scolaire des années 60 ont accéléré ou non le mouvement dont ils sont issus en quelque sorte. Il est assez clair cependant que les réaménagements institutionnels qui s'opèrent alors canalisèrent ces désirs de scolarisation et servirent à leur imprimer une forme. Dans cette action canalisatrice et « formante », deux institutions ont sans doute eu un rôle majeur à jouer: les polyvalentes et les cégeps. Et ce rôle majeur comprend la formation professionnelle. Ces deux institutions, novatrices à l'époque, on le sait, avaient cette particularité de réunir sous le même toit l'enseignement général et professionnel. Bien plus, elles visaient à revaloriser l'enseignement professionnel en le maintenant le plus près possible de l'enseignement général.

Rappelons que c'était là rompre avec une tradition qui avait rendu très difficile le développement d'une formation professionnelle et technique aux niveaux secondaire et collégial. Arthur Tremblay, un des principaux artisans de cette réforme, avait pu lui-même mesurer au milieu des années 50, les limites, le peu de faveur dont jouissaient alors les écoles de métiers et de technologie<sup>5</sup>: malgré un essor important dans les années d'après-guerre, ces écoles en fait n'atteignaient encore qu'une faible fraction des jeunes Québécois (soit 4 % des 13-20 ans)<sup>6</sup>. On peut déjà en conclure très clairement que la classe ouvrière québécoise n'avait pas reçu à l'école une formation professionnelle. On espérait

cependant qu'il en irait autrement avec l'entrée en scène des polyvalentes et des cégeps.

Il ne fait pas de doute qu'un effort considérable a été consenti pour enclencher et maintenir le mouvement de réforme. La province a été couverte par un réseau d'environ trois cents écoles polyvalentes offrant un large éventail de formations spécialisées; on a aussi érigé un réseau de plus de quarante-cinq institutions d'enseignement collégial offrant toutes et chacune un enseignement professionnel à côté d'un enseignement général<sup>7</sup>.

Ce vaste réseau est cependant loin d'être unifié: dure toujours la démarcation entre le général et le professionnel qui, comme on le verra, est majeure. Bien plus, à l'intérieur même du réseau professionnel existe une nette stratification des programmes entre eux. En fait, une pyramide des enseignements s'est instituée en fonction des métiers et professions. Ainsi, comme l'indique le schéma suivant, les différents paliers de la formation professionnelle correspondent aux niveaux hiérarchiques des postes de travail. Pour donner un aperçu d'ensemble de la formation professionnelle dans le champ scolaire, nous avons ajouté ici le niveau universitaire.

SCHÉMA 1  
Champ scolaire et postes de travail

Programmes	Postes
<b>Secondaire</b> Professionnel court Professionnel long	Manœuvres Ouvriers, ouvrières semi-spécialisé(e)s ou spécialisé(e)s
<b>Collégial</b> Professionnel	Techniciens et techniciennes, les « semi-professionnel(le)s »
<b>Université</b> Programmes professionnels des « grandes » ou « petites » professions	Grandes professions (vg. médecine, génie, etc.) Petites professions (vg. nursing, École de technologie supérieure)

Cette correspondance est peut-être grossière, mais elle illustre le fait que les statuts des savoir-faire sont intimement liés aux positions auxquelles ils mènent dans la structure des occupations.

Si dans son dispositif institutionnel l'école prévoit pour certains jeunes des cursus spécifiques dans le cas du professionnel, elle instaure du même coup, sinon dans l'intention du moins dans les faits, des sorties quasi définitives. C'est ce qui se produit au secondaire avec les programmes court et long, c'est aussi ce qui se produit au cégep avec le programme professionnel.

Par ailleurs, on sait maintenant que malgré la volonté de décloisonner le général et le professionnel, ces deux ordres d'enseignement se sont reconstitués après la réforme, comme de véritables réseaux, conservant l'un vis-à-vis l'autre une grande étanchéité<sup>8</sup>. En conséquence, s'engager dans un programme professionnel c'est quasi irrémédiablement s'engager sur une voie de sortie et se donner à peu près pas de chance de passer à un niveau supérieur de formation.

De tout cela découle un constat majeur: *c'est qu'il n'y a pas une véritable continuité dans le réseau d'enseignement professionnel des niveaux inférieurs aux niveaux supérieurs*. Au fond on pourrait dire qu'il y a un réseau professionnel secondaire, un réseau professionnel collégial et un réseau professionnel universitaire.

### La scolarisation au professionnel dans les années 70

Ce développement des programmes d'enseignement professionnel avait évidemment été élaboré avec l'intention de donner plus largement accès à une formation pratique. Qu'en est-il résulté concrètement?

Au début des années 70, 13% des jeunes du secondaire et 47,3% des jeunes du collégial se retrouvaient dans les réseaux d'enseignement professionnel (voir Tableau I). Ce n'était pas négligeable mais au regard des objectifs de l'enseignement professionnel, tels que fixés dans le cadre de la réforme scolaire, on était loin du compte. En effet, on avait alors prétendu, dans une perspective bien technocratique, que les nouveaux aménagements institutionnels permettraient à la plupart des jeunes de recevoir une première formation professionnelle. Notamment, au niveau collégial, il avait été prévu que plus de la moitié (60% environ) des étudiants se dirigeraient vers l'enseignement professionnel.

Tel n'a pas été le cas, comme nous venons de le noter, dans les années qui ont immédiatement suivi la réforme. Par ailleurs, du début à la fin des années 70, même si le mouvement général de scolarisation s'est poursuivi, le secteur de l'enseignement professionnel s'est, lui,

relativement peu élargi. Au niveau secondaire, de 1972 à 1982, les effectifs du secteur professionnel sont passés de 13% à 18% (voir Tableau I). Au niveau collégial, ils se sont maintenus à 47% de 1972-1973 à 1977-1978. Par la suite, ils ont légèrement augmenté pour atteindre 51% en 1982-1983. Comment expliquer ce faible développement de l'enseignement professionnel?

TABLEAU 1  
Proportions des étudiant(e)s du professionnel par rapport à l'ensemble des étudiant(e)s inscrit(e)s au secondaire et au collégial, 1972-1973 à 1983

	1972-73	1977-78	1982-83	1983-84
<b>Secondaire</b>				
Professionnel	83 067	100 296	74 111	64 889
Total des inscriptions	639 448	533 820	410 867	404 571
Proportion du professionnel	13%	18,7%	18%	16%
<b>Collégial</b>				
Professionnel	40 386	56 356	62 166	70 177
Total des inscriptions	85 247	118 340	131 264	137 115
Proportion du professionnel	43,7%	47,6%	51,2%	51,2%

Source: Principales statistiques de l'éducation, Direction des études économiques et démographiques, Québec, ministère de l'Éducation, Éditions de juillet 1983 et de juillet 1984.

À notre avis, un des principaux facteurs de cet état de choses, renvoie au niveau élevé des aspirations scolaires qui se sont développées dans l'après-guerre et qui, comme nous l'avons déjà signalé, manifestent un changement dans les rapports aux études de différents groupes sociaux (classe, sexe, ethnie). Dans ce contexte, *la pression s'est portée sur le secteur général d'enseignement* dans la mesure même où il permettait de conserver l'espoir d'une carrière scolaire dont le point terminal serait éventuellement l'université.

Un deuxième facteur est important. Il s'applique surtout à l'enseignement secondaire. À ce niveau, malgré les progrès de la scolarisation, persistent de forts taux d'abandon des études: ces taux atteignaient plus de 40% au début des années 70 et environ 30% à la fin de cette période<sup>9</sup>. Ainsi, bon nombre de jeunes qui auraient pu ou dû poursuivre des études au professionnel-secondaire, sont tout simplement « disparus dans la nature ».



À première vue, invoquer simultanément ces deux facteurs peut sembler contradictoire : dans un cas, le faible attrait de l'enseignement professionnel proviendra d'aspirations scolaires élevées, dans l'autre, d'un taux lui aussi élevé d'abandons scolaires. Le paradoxe se dénoue cependant si on prend en considération la tendance quasi structurelle à la dévaluation de l'enseignement professionnel et technique. La légitimité de l'école dans le champ de la formation pratique est faible, on le sait. Et quand il s'agit de métiers dont le contenu « théorique » est peu développé, il devient alors tentant d'aller se former « sur le tas » à moins de vouloir poursuivre des études supérieures, et alors le choix du programme général s'impose. Nous y reviendrons.

### De quelques effets de la crise

Ceci dit, et bien qu'on puisse d'une certaine façon se l'expliquer, il demeure assez étonnant que les jeunes ne se soient pas orientés plus nombreux vers les programmes d'enseignement professionnel dans une période où le chômage allait augmentant et où leur situation sur le marché du travail devenait particulièrement précaire. On aurait pu, en effet, penser qu'il y aurait eu un mouvement beaucoup plus prononcé vers des programmes d'enseignement menant plus directement et plus certainement à des emplois.

Tel n'a pas été le cas pour les années 70, mais qu'advient-il au moment où, en 1980-1982, la crise économique atteint des sommets? Que nous disent les statistiques de fréquentation scolaire des 4 ou 5 dernières années?

En premier lieu, on observe un mouvement accru de rétention, ou plus exactement de refolement, des jeunes dans les institutions scolaires. Et cela, de l'école secondaire, où le taux d'abandon n'a cessé de diminuer, jusqu'à l'université. Ce premier mouvement s'explique assez bien : beaucoup de garçons et de filles n'ont pas d'autre place où s'insérer que celle que leur réserve l'école. Il faudra voir cependant si, les possibilités d'emploi se développant, on n'assistera pas à un retrait de cette marée de jeunes vers les institutions scolaires. On peut en effet penser que la montée actuelle des taux de scolarisation est partiellement artificielle.

Un deuxième mouvement, beaucoup plus paradoxal, indique une baisse des effectifs de l'enseignement professionnel au niveau secondaire. Cette baisse est d'abord attribuable à une réforme de ce secteur mise en marche par le ministère de l'Éducation. Cette réforme

visé, pour l'essentiel, à reporter après le secondaire V la formation professionnelle. Elle amène à « vider » progressivement les programmes actuels d'enseignement professionnel, en particulier le programme court qui constitue, selon certains, un véritable « tiers monde » scolaire<sup>10</sup>. Mais il y a une autre cause à cette désaffectation et elle rejoint nos propos antérieurs. En effet, à l'occasion d'un travail sur le terrain, on m'a indiqué que plusieurs jeunes, devant l'incertitude de leur avenir professionnel, décidaient de retourner au général, avec l'espoir de se reclasser, soit dans un autre programme professionnel du secondaire (vg. le supplémentaire<sup>11</sup>), soit de passer au collégial. Il n'est pas possible de mesurer exactement l'ampleur de ce phénomène mais il est significatif.

Enfin, un dernier mouvement va, lui, dans le sens prévu. Ainsi, au niveau collégial, en même temps que les taux de scolarisation s'élèvent, les effectifs étudiants en enseignement professionnel ont, comme nous l'avons signalé, augmenté pour atteindre 51 % en 1982-1983 et en 1983-1984.

Ce double phénomène de rétention dans le milieu scolaire et d'orientation plus prononcée vers des secteurs professionnels s'observe aussi au niveau universitaire. Les effectifs étudiants continuent de croître malgré la crise et l'augmentation de diplômés a été marquée surtout dans les domaines de l'administration et des sciences appliquées.

Il y aurait donc, tout compte fait, sous l'impact de la crise, une rétention plus grande des jeunes dans le système scolaire dont une fonction de « gardiennage » se trouve ainsi mise en évidence. Mais il y a aussi la tendance des jeunes du collégial et de l'universitaire à s'orienter vers des secteurs plus professionnels et plus susceptibles de déboucher sur des emplois.

### La production des diplômés

C'est par le phénomène de la diplômation que nous terminerons notre survol de la morphologie du champ de la formation professionnelle au Québec. Toute la matérialité et la centralité qu'a prises dans les échanges sociaux, la possession de cet objet symbolique, le diplôme, justifie en soi qu'on s'y arrête. Par ailleurs, établir le tableau des diplômés et des non-diplômés, permettra de préciser les contours des mouvements de scolarisation dont nous avons déjà fait état.

Une étude, sous cet angle du système scolaire des premiers niveaux, laisse voir que plus de la moitié des jeunes sortent encore de l'école sans diplôme ou uniquement avec un diplôme général d'enseignement secondaire. Et cela, bien que la situation se soit considérablement améliorée au cours des 10 ou 15 dernières années. Allons-y voir de plus près.

Les démographes Robert Maheu et Daniel Maisonneuve établissaient à 46 % en 1976 et à 36 % en 1981 la proportion de jeunes qui abandonnaient l'école secondaire sans avoir en main un diplôme<sup>12</sup>. Plus récemment, un document du ministère de l'Éducation situait l'évolution de la probabilité d'obtenir un diplôme d'enseignement secondaire à 45,5 % en 1972 et à 72 % en 1984. Tout se passe donc comme si à la fois des aspirations scolaires élevées et la situation tout à fait précaire de l'emploi amenaient non seulement les jeunes à rester à l'école, mais aussi les forçaient à acquérir un diplôme et souvent un diplôme général.

TABLEAU 2  
Proportions de jeunes recevant un diplôme d'études secondaires, pour les années 1972, 1976, 1983, 1984

	Général	Prof. long	Prof. court	Ensemble
1972	35,4	8,9	1,2	45,5
1976	42,8	9,2	1,9	53,9
1983	54,4	12,5	3,7	70,6
1984	57,9	10,3	3,5	71,7

Source: *Statistiques de l'éducation, préscolaire, primaire, secondaire*, Direction générale de la recherche et de la prospective, M.É.Q., Québec, septembre 1985, Tableau 3.5.

Par ailleurs, une très grande majorité des jeunes qui ont un diplôme général poursuivent leurs études au niveau collégial. Si on se fie aux dernières statistiques à ce sujet, le taux d'accès à l'enseignement collégial, pour une cohorte, serait de 56 %<sup>13</sup>.

Au niveau collégial, on trouve le même phénomène qu'au secondaire: une majorité de jeunes sortent avec un diplôme général, soit 65 % d'entre eux en 1979 et 63 % en 1983. Par contre, la proportion de jeunes qui reçoivent un diplôme collégial est beaucoup plus restreinte que celle du secondaire. Ainsi en 1980, selon une estimation de Maheu et Maisonneuve, elle aurait été de 27 %<sup>14</sup>. C'est donc dire que, pour une très grande majorité des jeunes d'une cohorte, la formation première est alors terminée.

Ainsi, si on suppose qu'en 1983 ou 1984, 30 % des jeunes obtiennent un diplôme collégial, la situation dans cette cohorte, selon une estimation que nous extrapolons en partie des résultats obtenus par Maheu et Maisonneuve, serait alors la suivante:

1. Environ 21 % ont un diplôme général du collégial et peuvent poursuivre au niveau universitaire;
2. Environ 23 % ont un diplôme professionnel, soit 9 % un diplôme collégial, et 14 % un diplôme secondaire;
3. Environ 28 % ont un diplôme général du niveau secondaire;
4. Environ 28 % n'ont aucun diplôme.

De ce rapide survol, on peut conclure deux choses. Premièrement, le phénomène de la diplomation s'accélère, en particulier, le diplôme d'enseignement secondaire général tend à s'universaliser. Deuxièmement, se trouve ici réaffirmé que l'école est bien... l'école, c'est-à-dire que le système de valeurs qu'elle privilégie et auquel adhère une proportion importante de jeunes est de l'ordre de la culture générale et de la culture « cultivée » qui garde continuellement des distances par rapport à des savoir-faire techniques et pratiques.

Ce n'est évidemment pas le hasard qui explique le phénomène de prépondérance de la culture générale à ces premiers niveaux de la pyramide scolaire. En réalité l'ordre scolaire est commandé d'en haut, c'est-à-dire de là où il tire, dans la hiérarchie qui est la sienne, toute sa légitimation, soit les savoirs et connaissances homologués et institués dans le champ universitaire. Mais pour y arriver, il faut que les jeunes sachent attendre et s'en tiennent, au moins en période de prospérité, à la « bonne » attitude à tenir face à la connaissance, soit un certain désintéressement.

### Stratégies et mouvements des groupes sociaux

Parmi les multiples forces externes qui agissent sur l'appareil scolaire, celles des grands groupes sociaux (classes, sexe, ethnie) sont particulièrement déterminantes. Elles se manifestent dans les stratégies que ces groupes élaborent vis-à-vis l'école. Et c'est sous l'effet de ces stratégies que l'enseignement professionnel devient ou se maintient comme voie de relégation, c'est-à-dire comme voie seconde, non pas uniquement en termes de nombre, mais bien en termes de statut et de considération.

Ces actions des groupes sociaux se révèlent quand on s'arrête à l'étude des caractéristiques spécifiques des jeunes inscrits dans les différents programmes d'études.

Au secondaire, les jeunes des classes populaires sont sur-représentés dans le professionnel long et cette tendance est encore plus prononcée dans le professionnel court. Au niveau collégial, le partage des jeunes entre le professionnel et le général s'opère dans le même sens qu'au secondaire, comme le souligne l'analyse de Louise Laforce et Alain Massot et comme l'avait relevé antérieurement celle d'Escande<sup>15</sup>.

Le corollaire de cela, c'est que les familles de classes moyennes cherchent à éviter que leurs enfants se retrouvent au professionnel et tendent à les maintenir dans des voies générales qui assureront leur « salut » de classe<sup>16</sup>.

Par ailleurs, l'appartenance sexuelle joue aussi dans les orientations vers le professionnel mais cette fois uniquement au niveau collégial. Tout se passe en effet comme si, au secondaire, une partie des filles avaient un sursis : elles sont moins nombreuses que les garçons dans le professionnel court et, dans l'ensemble, un peu moins nombreuses à se retrouver au professionnel (30,4 % contre 34,9 % pour les garçons)<sup>17</sup>. L'inverse se produit cependant au niveau collégial où elles sont plus nombreuses que les garçons dans le secteur professionnel (40,5 % contre 33,6 %)<sup>18</sup>.

On ne peut s'empêcher de souligner ici une caractéristique majeure que révèle chez les filles l'enseignement professionnel. Nulle part mieux que là peut-être on ne voit à quel point leur itinéraire scolaire est tributaire des « niches » les plus traditionnelles qu'elles occupent sur le marché du travail. Au secondaire, elles sont massivement, soit *aux deux tiers, dans les cours de commerce et de secrétariat*, l'autre tiers se partageant principalement entre les soins esthétiques, la couture et les services de santé. Le même phénomène se produit au niveau collégial de façon à peine moins prononcée<sup>19</sup>. Tout se passe comme si, dans le secteur professionnel, ces clivages sociaux étaient accentués sous l'action conjuguée des arbitrages culturels que véhicule l'école et du poids d'une destination imminente à un marché du travail encore profondément divisé selon le sexe.

Cette parenthèse nécessaire étant faite, on retient que les filles, au niveau collégial, s'orientent en plus grand nombre dans le programme d'enseignement professionnel.

Enfin, à ces observations liées à l'appartenance de classe et au sexe, s'ajoute la propension des jeunes *francophones* à s'inscrire en plus grand nombre que les anglophones dans les programmes de formation professionnelle. Par exemple, selon les données d'ASOPE, en secondaire V seulement, 12 % des étudiant(e)s du secteur anglophone sont au professionnel alors qu'il y en a 41 % dans le secteur francophone<sup>20</sup>.

Ainsi donc, sans que le recrutement soit tout à fait homogène, il y a une nette tendance à ce que ce réseau de l'enseignement professionnel soit occupé d'abord par des jeunes venant des classes populaires, des jeunes francophones et, au collégial, par des filles. On sait la place de ces groupes sociaux dans une société comme la nôtre.

À cela, on pourrait ajouter d'autres indices de la position seconde des programmes d'enseignement professionnel : ils sont avant tout développés dans le secteur public ; ils sont composés, au secondaire surtout, de jeunes qui ont des dossiers académiques faibles, etc.

Malgré ce qu'on vient de dire, on ne peut cependant pas considérer les programmes professionnels comme de pures et simples voies de relégation. Ils ne sont pas uniformément saisis sous ce jour. En fait, c'est dans cet espace social qu'on voit le plus clairement apparaître des résistances aux valeurs académiques que l'école véhicule. L'absentéisme, les comportements délinquants comme le vandalisme, les refus d'apprendre ce que propose l'école, sont autant de possibles manifestations de résistance. Mais cette résistance n'est pas que pure négation, elle est, comme l'a montré Willis, affirmation des valeurs liées au travail et à la « vraie » vie<sup>21</sup>. Et elle trouve à s'exprimer et à se justifier dans le reproche fait à l'école et à la culture scolaire d'être coupées du « vrai » monde. C'est là un reproche constant que les écoliers et écolières de tous les niveaux adressent à l'école mais qui prend un efficace particulier chez ces jeunes du secondaire qui abandonneront leurs études à brève échéance pour entrer sur le marché du travail. Ce qui est le cas de plus de 40 % des jeunes puisque l'on sait que 28 % n'obtiendront pas de diplôme secondaire et que 14 % auront un diplôme du professionnel long ou court.

Il y a dans la mise à jour de la culture de cette « quasi-moitié » du monde une recherche à poursuivre. Avec l'espoir de définir une pédagogie plus ancrée dans la vie réelle, malgré le poids des forces sociales et culturelles qui, de l'extérieur aussi bien que de l'intérieur même de l'école, tendent à éroder les efforts de changement.



## ÉCOLE ET MARCHÉ DU TRAVAIL

Partie intégrante de la formation scolaire, l'enseignement professionnel ne s'en distingue pas moins, comme nous venons de le constater. Et cette démarcation par rapport à l'enseignement général lui vient pour une bonne part de ses relations particulières avec le marché du travail et avec les multiples occupations qui sont au coeur de l'activité économique, sociale et culturelle.

Mais si la formation professionnelle est placée vis-à-vis le champ de l'économie dans une situation de dépendance, elle cherche aussi à conserver une certaine autonomie, ce qui l'amène à s'opposer (à des degrés divers) aux impératifs du marché.

Cette position à la fois de dépendance et d'opposition de l'école professionnelle est en réalité une position structurelle. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner des décalages qui existent entre l'école et l'économie, ni des reproches que l'on fait continuellement à l'institution scolaire d'être peu adaptée aux besoins réels en fait de main-d'oeuvre et aux conditions concrètes dans lesquelles le travail s'exerce.

Cette situation inconfortable de l'enseignement professionnel peut être décrite de la façon suivante: pour ses anciens compagnons et ses anciennes compagnes du monde du travail, l'enseignant du professionnel n'est jamais assez « pratique » (s'il n'est pas déjà jugé déphasé à cause de l'évolution de la technologie et des modes d'organisation du travail). Cependant ce même enseignant est jugé trop « pratique » par ses collègues du général. Et il semble que cette situation se reproduise aux différents échelons de la formation professionnelle, de l'école secondaire jusqu'à l'université. Ainsi à ce dernier niveau, les « praticiens » représentés par des corporations (vg. Collège des médecins, Barreau, etc.) obligent les « apprentis » à se soumettre à une sanction qui est la leur, alors même qu'ils ont déjà acquis leurs titres académiques. Il est clair que par cette action, les grandes corporations professionnelles tendent à déconsidérer, et à contenir du même coup, le pouvoir de certification de l'institution d'enseignement.

De tels faits et considérations, il ressort que l'interface École-Travail ne se prête pas facilement à l'analyse. Il y a cependant un certain nombre de recherches et de données qui éclairent ces relations. Voyons rapidement ce qu'il en est.

## Scolarisation et « performance » sur le marché du travail

La mise en rapport de la formation et de l'emploi est chose courante au moins depuis le célèbre « qui s'instruit, s'enrichit » lancé au moment de la Révolution tranquille. Des recherches récentes ont confirmé que non seulement ce slogan était vrai dans les années 60, mais qu'il le demeure.

Bien sûr, les études secondaires complétées ne valent plus ce qu'elles valaient il y a vingt ou trente ans. Mais de façon générale, il est évident que si on est plus scolarisé on gagne plus. Et on observe des écarts impressionnants entre les revenus des jeunes diplômés de l'université et ceux des diplômés du secondaire professionnel, comme l'indiquent sans équivoque les documents *Relance* du ministère de l'Éducation<sup>22</sup>.

La scolarisation n'affecte pas seulement les revenus mais aussi les chances de se trouver un emploi. En effet, malgré un taux élevé de chômage chez certains étudiants sortant du système universitaire, ce taux dans l'ensemble est beaucoup moins élevé que celui, par exemple, des diplômés du professionnel des niveaux collégial et secondaire<sup>23</sup>.

Comme on pouvait bien s'en douter, ce n'est pas seulement le niveau qui joue mais aussi le fait d'être ou non diplômé et le genre de diplôme obtenu, c'est-à-dire un diplôme d'enseignement général ou un diplôme d'enseignement professionnel. Ainsi, quel que soit le niveau, les chances de se trouver un emploi sont plus grandes si on est effectivement diplômé comme l'indiquent bien les résultats de l'opération *Relance* (voir le Tableau 3). La force du titre se manifeste ici et on peut voir, par exemple, que la possession d'un diplôme chez les membres des groupes sociaux qui sont l'objet de discrimination, comme les femmes, est un atout particulièrement précieux. Cette observation a des conséquences pratiques très importantes. Elle laisse entrevoir qu'un réaménagement de la formation professionnelle, qui proposerait des titres de moindre valeur ou entraînerait une probabilité de moindre diplômation chez certains groupes, pourrait constituer pour eux un désavantage et un recul de leur position sociale d'autant plus sérieux qu'ils sont plus démunis. Ce serait le cas notamment de ces jeunes des classes populaires qui suivent le programme professionnel (long) du secondaire. Pour eux, le titre constitue une garantie, minime sans doute, mais malgré tout une garantie en quelque sorte « légale » de la possession de connaissances qui les « habilitent » à occuper un poste. Et c'est le seul titre de « noblesse » qu'ils peuvent négocier sur le marché du travail.



TABLEAU 3  
Taux de chômage des sortants des niveaux collégial et secondaire, selon le sexe, 1980-1981  
(environ un an après la fin de leurs études)

	COLLÉGIAL				SECONDAIRE							
	général		professionnel		général		supplémentaire		Prof. long		Prof. court	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Diplômé(e)s	28,9	15,7	22	17,8	27,5	28,4	35,3	31,6	35,9	31,3	48,7	52,2
Non-diplômé(e)s	33,6	28,4	27,5	21,2	32,9	46,7	38,4	42,3	38,3	43,0	50,1	58,4

Source: Lucie Vézina, Paul Corbeil, *Relance au collégial*, Direction des politiques et plans, M.É.Q., Gouvernement du Québec, 1984; des mêmes auteurs, *Relance au secondaire*, Direction des politiques et plans, M.É.Q., Gouvernement du Québec, 1984.

Généralement, la scolarisation dans les programmes professionnels comparée à celle qui se poursuit dans les programmes généraux mène de façon plus certaine à un emploi surtout quand il s'agit de programmes plus élaborés comme ceux des niveaux collégial et universitaire<sup>24</sup>. De plus, par les années passées, ce sont les filles diplômées du professionnel collégial ou du professionnel long de niveau secondaire qui, parmi les finissantes de ces deux niveaux, ont trouvé le plus facilement des emplois. Cependant, au cours des toutes dernières années ces tendances se brouillent en partie, faut-il croire, sous la pression de la récession. Ainsi, en 1980-1981, au niveau secondaire, on voit plus de finissantes du professionnel long en chômage que de finissantes du général et, au niveau collégial, se produit le même phénomène; on voit aussi les diplômés du général trouver plus facilement de l'emploi que ceux du professionnel. Il se peut que certaines de ces variations soient passagères. C'est ce que semble indiquer des données plus récentes sur les diplômés du secondaire<sup>25</sup>. Quoi qu'il en soit, ces taux de chômage parlent d'eux-mêmes. En particulier, on peut constater l'inanité du programme professionnel court dont les diplômés sortent pour, dans un cas sur deux, se retrouver au chômage au même titre, ou à peu près, que les non-diplômés.

La relégation, on le voit bien ici, ne se joue pas seulement dans le champ scolaire mais se continue par la place qui est faite à ces jeunes, dans le champ économique. Il faut cependant, pour rendre compte de cette réalité, admettre que les difficultés d'arrimage entre l'école et l'économie ne touchent pas également tous les jeunes, mais d'abord ceux des programmes d'enseignement professionnel de niveau secondaire (diplômés ou non), c'est-à-dire des jeunes francophones des classes populaires. *Ce sont eux qui viennent en premier lieu constituer les bras et les mains de ce marché du travail secondaire, caractérisé par des emplois à temps partiel, temporaires et à faibles revenus. Les conditions de vie qui leur sont faites nécessitent un continu renflouage par des politiques sociales elles-mêmes, on le sait maintenant, mal adaptées aux situations de ces couches importantes de jeunes.*

Il fallait au départ présenter, même grossièrement, cette trame tissée autour des rapports école-travail qui sont le lieu par excellence de l'enseignement professionnel. On s'en est cependant tenu à une perspective d'arithmétique sociale ou plus exactement à une « arithmétique politique » selon les termes du sociologue anglais Halsey<sup>26</sup>. Pour aller plus profondément dans l'analyse de la formation professionnelle, il faut aborder la question de la qualification.

TABLEAU 3  
Taux de chômage des sortants des niveaux collégial et secondaire, selon le sexe, 1980-1981  
(environ un an après la fin de leurs études)

	COLLÉGIAL						SECONDAIRE					
	général		professionnel		général		supplémentaire		Prof. long		Prof. court	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Diplômé(e)s	28,9	15,7	22	17,8	27,5	28,4	35,3	31,6	35,9	31,3	48,7	52,2
Non-diplômé(e)s	33,6	28,4	27,5	21,2	32,9	46,7	38,4	42,3	38,3	43,0	50,1	58,4

Source: Lucie Vézina, Paul Corbeil, *Relance au collégial*, Direction des politiques et plans, M.É.O., Gouvernement du Québec, 1984; des mêmes auteurs, *Relance au secondaire*, Direction des politiques et plans, M.É.O., Gouvernement du Québec, 1984.

Généralement, la scolarisation dans les programmes professionnels comparée à celle qui se poursuit dans les programmes généraux mène de façon plus certaine à un emploi surtout quand il s'agit de programmes plus élaborés comme ceux des niveaux collégial et universitaire<sup>24</sup>. De plus, par les années passées, ce sont les filles diplômées du professionnel collégial ou du professionnel long de niveau secondaire qui, parmi les finissants de ces deux niveaux, ont trouvé le plus facilement des emplois. Cependant, au cours des toutes dernières années ces tendances se brouillent en partie, faut-il croire, sous la pression de la récession. Ainsi, en 1980-1981, au niveau secondaire, on voit plus de finissantes du professionnel long en chômage que de finissantes du général et, au niveau collégial, se produit le même phénomène; on voit aussi les diplômés du général trouver plus facilement de l'emploi que ceux du professionnel. Il se peut que certaines de ces variations soient passagères. C'est ce que semble indiquer des données plus récentes sur les diplômés du secondaire<sup>25</sup>. Quoi qu'il en soit, ces taux de chômage parlent d'eux-mêmes. En particulier, on peut constater l'inanité du programme professionnel court dont les diplômés sortent pour, dans un cas sur d'eux, se retrouver au chômage au même titre, ou à peu près, que les non-diplômés.

La relégation, on le voit bien ici, ne se joue pas seulement dans le champ scolaire mais se continue par la place qui est faite à ces jeunes, dans le champ économique. Il faut cependant, pour rendre compte de cette réalité, admettre que les difficultés d'arrimage entre l'école et l'économie ne touchent pas également tous les jeunes, mais d'abord ceux des programmes d'enseignement professionnel de niveau secondaire (diplômés ou non), c'est-à-dire des jeunes francophones des classes populaires. *Ce sont eux qui viennent en premier lieu constituer les bras et les mains de ce marché du travail secondaire, caractérisé par des emplois à temps partiel, temporaires et à faibles revenus. Les conditions de vie qui leur sont faites nécessitent un continuel renflouage par des politiques sociales elles-mêmes, on le sait maintenant, mal adaptées aux situations de ces couches importantes de jeunes.*

Il fallait au départ présenter, même grossièrement, cette trame tissée autour des rapports école-travail qui sont le lieu par excellence de l'enseignement professionnel. On s'en est cependant tenu à une perspective d'arithmétique sociale ou plus exactement à une «arithmétique politique» selon les termes du sociologue anglais Halsey<sup>26</sup>. Pour aller plus profondément dans l'analyse de la formation professionnelle, il faut aborder la question de la qualification.

### La qualification: grandes tendances

La qualification est au coeur de la transaction milieu de travail-école. Elle est aussi au coeur de la problématique du développement économique et du « virage technologique » qu'a proposée récemment le gouvernement péquiste. C'est dans ces perspectives qu'il en sera ici question. Mais on doit au départ rappeler rapidement ce qu'elle implique.

Définie de la façon la plus simple, la qualification est un état qui indique que l'on dispose de certains savoirs, savoir-faire et savoir-être. Dans la perspective économique, la force et la prégnance de cette notion se sont confirmées dans les années 50 et 60. C'est alors, rappelons-le, que des économistes parmi ceux-là mêmes qui sont à l'origine du néo-libéralisme tels que Becker, ont démontré la rentabilité et la productivité de l'éducation, plus exactement de la scolarisation<sup>27</sup>. Un lien étroit a été ainsi construit entre scolarisation et développement économique. La sociologie intervient à son tour dans l'analyse de cette réalité quand elle redéfinit la qualification, non comme un simple état, non comme un facteur de développement économique mais comme un enjeu de luttes sociales entre des groupes sociaux : classes sociales, sexes, ethnies, corporations professionnelles, etc.

C'est dans cette perspective de rapports conflictuels que prennent sens les grands mouvements qui attirent maintenant l'attention comme les processus de *déqualification* décrits entre autres par Braverman, ou encore la *surqualification* dont on ne cesse de nous donner des exemples<sup>28</sup>.

Les questions de déqualification, de surqualification sont extrêmement complexes. Elles renvoient à de multiples stratégies des groupes sociaux et concernent à la fois qualifications des travailleurs et celles des postes de travail.

Ici comme ailleurs, on a vu des anciens métiers disparaître et ainsi des travailleurs être déqualifiés; on a vu des emplois et des fonctions être déqualifiés; on a vu se gonfler les exigences pour occuper un poste; on a vu des travailleurs jugés surqualifiés pour les fonctions qu'ils occupent.

On pourrait citer de multiples exemples de ces processus de qualification-déqualification. Le plus évident est peut-être la dévaluation des titres scolaires étroitement liée à leur prolifération. C'est l'effet pervers de la scolarisation : luttant pour maintenir ou améliorer leur

position dans les structures sociales, certains groupes, dans leur mouvement même de qualification, se déqualifient.

Il existe au Québec un exemple important des luttes menées autour de la qualification: c'est cette volonté, portée par le mouvement national, de voir les francophones rattraper les anglophones sur le plan des qualifications qu'exigent les postes de commande dans le domaine économique. Il y a eu à cet égard un rattrapage certain réalisé au cours des vingt dernières années, comme nous l'avons montré dans une analyse des places et stratégies des groupes ethniques dans l'enseignement universitaire québécois<sup>29</sup>. Cependant, dans ce cas-là comme dans d'autres, le rattrapage n'a pas été complet. Il faut convenir qu'il n'est pas facile d'opérer une remontée, dans la mesure même où celui qu'on veut rejoindre avance lui aussi et souvent rapidement.

Par-delà cette concurrence autour des titres et des postes entre francophones et anglophones, peut-on dégager de grandes tendances en ce qui concerne la qualification et situer, par rapport à cela, le système de formation professionnelle? Par exemple, observe-t-on, malgré le développement considérable du système québécois, une déqualification de fractions importantes de la main-d'oeuvre? Bernard, Renaud, Berthiaume ont quant à eux déjà répondu qu'il n'y a pas eu au Québec déqualification générale au sens où Braverman l'entend<sup>30</sup>. La complexité de la question invite cependant à la prudence.

Si on songe, dans le contexte actuel, aux retombées de l'informatique dans différents secteurs du travail, l'hypothèse de la déqualification est plausible. Certaines activités fabricatrices seront assurées de plus en plus par différents dispositifs techniques. Ainsi, les savoirs et les habiletés d'une partie de la main-d'oeuvre seront éventuellement déqualifiés à la suite de leur incorporation dans les machines. Mais au contraire, soutiendront certains, des innovations technologiques vont exiger des travailleurs plus qualifiés et élimineront les tâches plus routinières.

Peut-on vraiment répondre à cette question? Cela semble difficile; en même temps il est clair qu'il s'agit d'un enjeu pour les sociétés comme la nôtre qu'on dit postindustrielles. Reposons la question dans une autre perspective en partant cette fois d'un postulat: nos sociétés exigent pour leur développement économique une main-d'oeuvre de plus en plus qualifiée. Ce postulat trouve appui sur quelques réalités connues: on ne peut nier, en effet, que nos sociétés soient des sociétés où les savoirs occupent une place centrale et ils sont mis à l'oeuvre



dans la transformation des choses et des êtres, donc dans la production; on ne peut nier, par ailleurs, que l'extrême concurrence entre groupes sociaux, dont la plus apparente est sans doute celle qui existe entre les groupes nationaux, soit au coeur de cette mise en oeuvre<sup>31</sup>. Ces postulats admis, il reste encore à répondre à des questions qui demeurent difficiles: à quels types de qualifications prépare-t-on? Qui est qualifié et comment ces différentes qualifications sont-elles distribuées? Nous avons fourni dans notre première partie, des éléments de réponses à ces interrogations. Nous avons alors observé que nous disposons, entre autres, d'un système de formation de la main-d'oeuvre très hiérarchisé, que la formation professionnelle occupe peu de place avant le niveau collégial et qu'il y a des écarts très considérables entre les qualifications des jeunes sortant du secondaire sans diplôme et celles des diplômés universitaires.

De là on peut tirer déjà une autre observation: notre système de distribution des qualifications, tel qu'il existe actuellement, est inégalitaire et cela malgré l'effort important de démocratisation des dernières décennies. À moins d'un changement radical des rapports de force entre les classes sociales, cette situation risque peu d'évoluer.

Les hypothèses les plus vraisemblables au sujet des grandes tendances de la qualification sont donc que le lot des connaissances nécessaires au développement économique continuera à s'accroître et rapidement et que, par ailleurs, en dépit des luttes sociales plus ou moins fortes et ouvertes autour de la distribution et de l'appropriation des qualifications, les écarts continueront à se maintenir, sinon à s'aggraver.

Ce sont les promesses implicites du «virage technologique»: on enseignera le traitement de texte au secondaire, la programmation au collégial et l'informatique, les mathématiques et l'ingénierie à l'université. Il est probable par ailleurs que l'introduction des ordinateurs à l'élémentaire et au secondaire, qui pourrait peut-être ouvrir à une connaissance plus large de la technologie, n'aura comme principal impact que la constitution d'une masse de jeunes consommateurs de P.C., de Coleco et d'Apple.

En terminant, on peut au moins souhaiter que la réforme de l'enseignement professionnel (et aussi celle de l'enseignement général) de niveau secondaire prévoie une ouverture plus large sur le champ de la technologie et de la science, et que l'apprentissage d'un métier soit basé sur un ensemble de connaissances et de savoir-faire assez diversifié pour assurer une polyvalence. Il y a déjà des orientations dans

ce sens dans les propositions de renouveau de la formation professionnelle formulées par le ministère de l'Éducation. Il faudrait s'assurer qu'elles soient développées et rendues applicables.

### Connaissances: valeur d'usage, valeur d'échange

Si les questions de qualification dont nous venons de parler sont questions de productivité, elles sont aussi questions de connaissance et ont ainsi un rapport direct à la culture. C'est précisément cette optique qui fait l'objet de notre dernière partie. Dans le rapport formation professionnelle-marché du travail, il y a une dimension souvent laissée dans l'ombre mais qui mérite qu'on s'y arrête: il s'agit du rapport entre le lot des savoirs que les groupes et les individus possèdent et l'utilisation qu'ils en font dans leurs activités professionnelles.

Notre hypothèse est qu'une somme considérable de connaissances de différentes natures, mais non «homologuées», sont, consciemment ou non, utilisées dans le travail salarié. Il s'agit de quelque chose comme une formation professionnelle «souterraine» comme on parle d'une économie «souterraine».

Prenons un premier exemple: en même temps que l'industrialisation dans les sociétés de type capitaliste, le développement des techniques de production a permis d'utiliser comme main-d'oeuvre, comme force de travail, des masses de travailleurs et de travailleuses apparemment sans qualification. C'est l'émergence de ce que Benjamin Coriat nomme l'ouvrier-masse<sup>32</sup>. En réalité, dans toute production industrielle, sont utilisés des savoirs et savoir-faire appris dans le milieu familial, dans la petite production domestique. Les employeurs ont intérêt à ne pas reconnaître ces savoir-faire, à ne pas leur reconnaître une valeur d'échange. Il est clair que cette tendance existe toujours. Et c'est sans doute la force la plus considérable qui tend à dévaluer continuellement la diplomation scolaire.

Ceci dit, on peut transposer au Québec cette utilisation des savoirs et savoir-faire d'une main-d'oeuvre. Le maintien d'une importante enclave de petite production agricole a fourni, quand on y pense bien, une force de travail toute trouvée pour l'industrie: l'apprentissage que les garçons et filles faisaient dans la sphère de production domestique pouvait servir aux fins de la production industrielle<sup>33</sup>. Il y a des exemples qui sont particulièrement clairs: le travail des femmes dans le textile, le travail des hommes dans l'industrie forestière.



La monopolisation par l'école de la production et de la distribution légitime des savoirs nous a peut-être fait perdre de vue les apprentissages « hors les murs ». On peut penser que c'est là histoire du passé. Rien n'est moins certain.

Prenons, pour preuve, un deuxième exemple. Il est tiré celui-là de l'enquête faite sur les pratiques d'éducation des adultes par la Commission Jean<sup>34</sup>. Elle a mis en évidence le fait que 39% des adultes avaient eu des pratiques autodidactes dans l'année ayant précédé le sondage (1980). Même si ces apprentissages couvraient une grande variété d'objets où les métiers semblaient occuper peu de place, l'intérêt de ce phénomène demeure. Il fournit en effet un indice de l'importance des apprentissages qui se font en dehors des institutions d'enseignement.

Le troisième exemple vient d'entrevues récentes menées auprès des jeunes garçons et filles du secondaire professionnel long et court. Il y a d'abord une première observation qui est fort simple mais révélatrice: chez les filles du professionnel court, inscrites dans un stage-année, c'est-à-dire dans un poste tel celui qui leur reviendra si elles trouvent de l'emploi, l'activité de travail correspond aux menus travaux domestiques qui sont encore le lot des filles. Cet exemple, en lui-même, n'est peut-être pas très convaincant: l'apprentissage professionnel dans ce programme est près du niveau zéro. Cependant, il nous a amené à être plus attentif aux savoir-faire acquis en dehors de l'école. En particulier, un certain nombre de jeunes garçons nous ont mentionné le fait qu'ils poursuivaient des travaux, soit avec leur père, leur oncle, leur frère, dans les mêmes métiers que ceux qu'ils apprenaient ou avaient appris à l'école ou dans des métiers connexes (vg. menuiserie, soudure, débosselage). On peut penser qu'ils y puisent informellement des connaissances qui ont valeur d'usage sur le marché du travail, bien qu'elles ne soient pas reconnues ni sur le plan scolaire ni dans le rapport salarial.

Ces observations rejoignent de toute évidence celles que Gérald Fortin avait faites, il y a maintenant plus de 30 ans, auprès des familles d'agriculteurs: il y montrait l'important parrainage du père entraînant ses fils à l'agriculture et aux métiers forestiers<sup>35</sup>. Et une étude bien contemporaine de Pierre Côté sur une vingtaine de jeunes décrocheurs du professionnel court nous révèle la persistance de ces pratiques dans les familles d'agriculteurs. Bien plus, selon Côté, et par là il rejoint nos propres observations, ce rôle du père s'étendrait aux familles de petits propriétaires et même aux familles ouvrières<sup>36</sup>.

Jusqu'à quel point, dans d'autres milieux, pour les filles et pour les garçons, pourrait-on relever des phénomènes semblables? Il est difficile d'y répondre mais on imagine déjà que des qualités de tenue corporelle et de langage parlé, qui s'acquièrent d'abord et surtout dans le milieu familial, constituent des « qualifications » essentielles pour certains postes de travail. Que deviennent-elles dans les transactions des contrats de travail? C'est là une des avenues possibles de recherche.

\* \* \*

Le tour d'horizon que nous avons fait n'est pas complet. Malgré cela, nous espérons que les éléments d'information sur l'état actuel de la formation professionnelle et les réflexions sur les structures et pratiques qui sont à l'origine de ces connaissances pourront aider à mieux en voir les tenants et les aboutissants.

En bout de piste et pour le moment, un certain nombre de constats et d'interrogations s'imposent. Il est d'abord clair que, dans l'état actuel des choses, il existe une remarquable symétrie entre la hiérarchie des postes dans la structure économique et l'étagement des programmes de formation professionnelle dans le champ scolaire. Il est aussi clair que les grands clivages sociaux qui opposent les groupes dans une société comme la nôtre, soit les classes sociales, les hommes et les femmes, les ethnies, se retrouvent dans le champ scolaire et dans celui de la formation professionnelle.

Par ailleurs, on a mis en évidence le fait que la qualification constitue un véritable enjeu et un enjeu considérable puisqu'il concerne le contrôle sur les connaissances. C'est l'éclairage qu'on doit, à notre avis, donner aux processus de déqualification, de surqualification. À partir de là, il apparaît nécessaire que la réforme de l'enseignement professionnel assure, particulièrement au secondaire, une large ouverture sur l'univers de la technologie et que la formation à un métier se fasse à partir d'un ensemble de connaissances génériques qui permettent une compréhension plus large et, par conséquent, garantissent une polyvalence.

Plus profondément, cependant, une véritable réforme devrait proposer une pédagogie mieux adaptée à la majorité des jeunes. Et l'une des tâches de la recherche devrait être de fournir une meilleure connaissance de la culture des jeunes de diverses appartenances et,

aussi, de la culture scolaire. De telles connaissances pourraient en effet quider le renouveau pédagogique souhaitable. On dispose actuellement de peu de recherches sur cette question. C'est d'ailleurs ce qui explique que nous n'en avons pas traité davantage. Par contre, comme plusieurs études l'ont déjà montré, la jeunesse accorde une grande valeur au travail et manifeste un grand désir d'autonomie<sup>37</sup>. Comment se fait-il qu'on ne réussisse pas à rendre cohérent, par rapport à ces valeurs, le projet de l'école? Comment se fait-il que des connaissances acquises ailleurs, et que beaucoup de jeunes valorisent, soient laissées au vestiaire? L'école est-elle si impériale qu'il lui faille dévaluer tous les savoirs « hors les murs »? Voilà quelques questions que suggère notre tour d'horizon.

Cependant, quelles que soient les réponses apportées à ces questions, on sait déjà que les jeunes ne partent pas tous égaux, qu'une proportion importante d'entre eux sortent de l'école sans diplôme et que, parmi les diplômés, ceux du professionnel sont peu nombreux. Il n'empêche que c'est dans l'occupation d'un métier, d'une profession (et dans la création d'une famille) qu'ils disent vouloir donner sens à leur vie. On peut, de fait, penser que c'est à travers ces projets qu'ils construiront leur identité sociale et culturelle.

## NOTES

1. Ministère de l'Éducation, *La formation professionnelle des jeunes, Propositions de relance et de renouveau*, Gouvernement du Québec, 1982.
2. Voici quelques-unes des études portant sur cette question. Plusieurs autres s'ajouteront en cours de route.  
Jean-Pierre Charland, *Histoire de l'enseignement technique et professionnel*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1982; Nicole Thivierge, *Écoles ménagères et instituts familiaux: un modèle féminin traditionnel*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1982; Pierre Roberge, *Le nombril vert et les oreilles molles: l'entrée des jeunes Québécois dans la vie active dans le second tiers des années 1970*, Les cahiers d'A.S.O.P.E., Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, 1979; Marcel Fournier, *Entre l'école et l'usine*, Montréal, Éditions Albert Saint-Martin, 1980; Mireille Lévesque, Louise Sylvain, *Après l'école secondaire: étudier ou travailler, choisit-on vraiment?* Conseil supérieur de l'éducation, Québec 1982; Michel Girard, Hervé Gauthier et Alain Vinet, *Les jeunes Québécois et le travail*, Office de planification et de développement du Québec, Coll. Études et recherches, Gouvernement du Québec, 1978; Thérèse Hamel, *L'enseignement professionnel au Québec:*

- vers une soumission plus étroite de l'école à l'entreprise, Québec, INRS-Éducation, 1982 et *Formation scolaire et formation en entreprise: opposition ou complémentarité?* Québec, INRS-Éducation, 1983; C.E.Q., *La formation professionnelle des jeunes: relance ou asservissement au capital?* Mémoire au ministre de l'Éducation, janvier 1983; Marcelle Hardy-Roch et coll., *Les élèves de l'enseignement secondaire professionnel court: leur origine sociale et leur rapport à l'école d'après l'analyse d'entrevues*, Gouvernement du Québec, M.É.Q., 1982; Claude Lessard, Josianne Parque, *Les enseignantes et les enseignants du secteur professionnel de l'enseignement secondaire, une étude socio-pédagogique*, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal, février 1983; Réginald Grégoire, *La formation et l'insertion des jeunes de 15 à 18 ans dans la société: un défi pour toutes les institutions*, Direction de la recherche, M.É.Q., Gouvernement du Québec, 1981; Pierre Dandurand, Flavie Trudel, *C'est rien qu'un stage: recherche exploratoire sur les stages en milieu de travail des jeunes du secondaire professionnel*, Département de sociologie, Université de Montréal, juin 1984; Randall Collins, *The Credential Society (An Historical Sociology of Education and Stratification)*, New York, Academic Press, 1979.
3. Voir en annexe le Tableau A.
  4. Voir en annexe le Tableau B.
  5. Voir *Contribution à l'étude des problèmes et des besoins de l'enseignement dans la province de Québec*, Québec, Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, 1955.
  6. Voir *Rapport du Comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel*, Gouvernement du Québec, 1962, tome I, Tableau 9, p. 35.
  7. Ministère de l'Éducation, *La formation professionnelle des jeunes*, p. 15.
  8. Voir Alain Massot, *Chemins scolaires dans l'école québécoise après la Réforme*, Les cahiers d'A.S.O.P.E., vol. V, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, Québec, 1979.
  9. C'est ce qui implique entre autres les taux de diplômés du secondaire présentés ultérieurement soit au Tableau 2 de la page 218.
  10. Cette expression est récusée par le ministère de l'Éducation comme on l'imagine bien. Voir ministère de l'Éducation, *La formation professionnelle des jeunes*, p. 14.
  11. Le supplément est une année scolaire qui se fait après le secondaire V. On peut soit y compléter un cours professionnel long ou soit y faire un professionnel intensif après un secondaire général.
  12. «La progression des élèves au secondaire et au collégial», *Cahiers québécois de démographie* XI, 2 (août 1982) 138-166.
  13. *Statistiques de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire*, Direction générale de la recherche, M.É.Q., Québec, septembre 1985, Tableau 3.6.
  14. Voir Robert Maheu, «L'accès à l'université» dans *Cahiers québécois de démographie* XI, 3 (décembre 1982) 407-411.
  15. Louis Laforce, Alain Massot, «Les inégalités sociales dans l'école québécoise des années soixante-dix» dans Renée Cloutier, Jean Moisset, Roland Quellet, *L'analyse sociale de l'éducation*, Montréal, Boréal Express, 1983; Claude Escande, *Les classes sociales au cégep*, Montréal, Parti-Pris, 1973.

16. Il s'agit là d'une expression de Pierre Bourdieu.
17. Voir annexe, Tableau C.
18. *Idem.*
19. Voir Suzanne Messier, *Les femmes ça compte*, Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, 1984, Tableau 2107, p. 67.
20. Alain Massot, *op. cit.*, p. 118 et 123.
21. Paul Willis, *Learning to Labour*, Saxon House, 1978.
22. Voir Marc Audet, *Relance 1980, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles*, ministère de l'Éducation, Gouvernement du Québec, 1982; voir aussi sur cette question André Allaire, Paul Bernard et Jean Renaud, « Qui s'instruit s'enrichit? » dans *Possibles III*, 3-4 (printemps-été 1979) 13-33.
23. Marc Audet, *op. cit.*
24. Il faut cependant tenir compte dans le cas du général que ces étudiants et étudiantes restent dans de larges proportions aux études et par conséquent ne cherchent pas d'emploi.
25. *Statistiques de l'éducation*, M.É.Q., septembre 1985.
26. Voir A.H. Halsey et autres, *Origins and Destinations, Family, Class and Education in Modern Britain*, Oxford, Clarendon Press, 1980.
27. Voir Gary Becker, *Human Capital: A Theoretical and Empirical Approach*, New York, Columbia University Press, 1974.
28. Les travaux des sociologues sur ces questions sont nombreux, on le sait. Je n'en citerai ici que quelques-uns à titre de référence: Harry Braverman, *Travail et capitalisme monopoliste; La dégradation du travail au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Maspero, 1976; Colloque de Dourdan, *L'emploi: enjeux économiques et sociaux*, Paris, Maspero, 1982; Michel Freyssenet, *La division capitaliste du travail*, Paris, Savelli, 1977; Benjamin Coriat, *L'atelier et le chronomètre*, Paris, Éditions Bourgeois, 1979, chap. 7; Pierre Bourdieu, Luc Boltanski, « Le titre et le poste », *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 2, 1975, p. 95-107.
29. Voir Pierre Dandurand avec la collaboration de Michel Trépanier, *Rapports ethniques et champ universitaire au Québec*, Département de sociologie, Université de Montréal, 1985.
30. « Éducation, qualification professionnelle et carrière au Québec » dans *Sociologie et Sociétés* XII, 1 (avril 1980) 31-36.
31. Il est cependant bien clair à nos yeux que la croissance considérable du système scolaire n'obéit pas à la seule exigence de quelque développement économique. Au contraire, nous sommes portés à croire qu'au sens strict les impératifs de ce développement pourraient être satisfaits avec une fraction relativement petite d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. En d'autres mots, comme Bourdieu, Boudon, Collins en font la preuve, si l'appareil scolaire prend des dimensions pléthoriques, c'est bien qu'il répond à d'autres logiques que celle d'ordre économique. Mais rien n'empêche que cette logique-là soit un de ses fondements.
32. Coriat, *L'Atelier et le Chronomètre*, chap. 7.
33. Pierre Dandurand, « Crise, État et politique de main-d'œuvre », *Revue internationale d'action communautaire* X, 50 (automne 1983) 101-116.

34. Commission d'études sur la formation des adultes, *Sondage sur les adultes québécois et leurs activités éducatives*, Annexe 2, chap. 4, Gouvernement du Québec, 1982.
35. Gérald Fortin, « Les changements socio-culturels dans une paroisse agricole », *Recherches sociographiques* II, 2 (1961) 151-170.
36. *Les décrocheurs de l'enseignement professionnel court: leur abandon scolaire et leur insertion sociale et professionnelle*, Québec, et INRS-Education, septembre 1984.
37. Ce sont aussi des orientations semblables qui caractériseraient les jeunes dans les pays de L'O.C.D.E. Voir O.C.D.E., *Les études et le travail vus par les jeunes*, Paris, 1983.

## INTRODUCTION

Le présent rapport est le fruit d'un travail de recherche mené par le Centre de recherche en éducation et en formation professionnelle de l'Université de Québec à Montréal. Ce rapport est le résultat d'un travail de recherche mené par le Centre de recherche en éducation et en formation professionnelle de l'Université de Québec à Montréal. Ce rapport est le résultat d'un travail de recherche mené par le Centre de recherche en éducation et en formation professionnelle de l'Université de Québec à Montréal.

Une deuxième section suggère des éléments visant à préciser les conclusions d'études récentes portant sur le marché. Nous évaluons l'influence de divers facteurs susceptibles de faire varier le taux de chômage, nous identifions certaines caractéristiques personnelles liées au succès professionnel et nous insistons sur la dimension dynamique du marché du travail.

\* L'auteur veut remercier ses assistants, Robert Béri et Benoît Robitoux, qui ont aidé à la compilation des données. Il collabore avec Dorothea Meyer et Paul-Marie Roy, à une recherche sur l'insertion des jeunes dans le marché du travail, subventionnée par le Conseil des recherches en sciences humaines du Canada (n° de subvention: 410-94-1264).

Il est responsable des erreurs que ce texte pourrait contenir et ses collègues ou assistants ne partagent pas nécessairement ses opinions.

## ANNEXE

TABLEAU A  
Indice\* de rétention des jeunes jusqu'à la fin du secondaire

Année	%
1960-61	24,2%
1965-66	61,3%
1970-71	81,1%
1975-76	(non disponible)
1980-81	84,9%

\* Nous utilisons le terme indice parce que ce pourcentage inclut une fraction de jeunes qui ont été retardés dans le cursus scolaire.

Source: Statistique Canada, *L'éducation au Canada, Revue statistique pour la période 1960-71*, cat. 81-229, Ottawa, 1973; Statistique Canada, *L'éducation au Canada, Revue statistique pour 1980-1981*, cat. 81-229, Ottawa, 1982.

TABLEAU B  
Évolution des taux de fréquentation scolaire, Québec, 1960-1980

Âge	1960	1965	1970	1976	1980
14-17	43,9	74	98,4	78,3	76,8
18-21	—	—	—	23,6 (coll.) 13,0 (univ.)	26,1 (coll.) 14,9 (univ.)
				36,6	41,0
22-24	—	—	—	3,2	3,5
18-24	11	14,7	17,5	23,1	25,3

Source: Statistique Canada, *L'éducation au Canada, 1980-81*, cat. 81-229, Ottawa, 1982, p. 120; Statistique Canada, *L'éducation au Canada, 1960-61 à 1970-71*, cat. 81-229, Ottawa, 1973, pp. 208-209.

## Les jeunes et le marché du travail\*

Clément Lemelin

### INTRODUCTION

Les difficultés des jeunes sur le marché du travail sont connues de tous. Par exemple, au Québec, en mai 1985, le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans s'élevait à 18,7%. Ce taux est très élevé; cependant il s'agit d'un taux agrégé, susceptible de masquer une réalité complexe et, notamment, des disparités importantes.

Dans une première section, nous utilisons des données statistiques de base afin de mieux cerner la situation des jeunes sur le marché du travail et d'en décrire l'évolution depuis vingt ans.

Une deuxième section suggère des éléments visant à préciser les caractéristiques propres du marché du travail des jeunes.

Dans une troisième section, enfin, nous regroupons les principales conclusions d'études récentes portant sur ce marché. Nous évaluons l'influence de divers facteurs susceptibles de faire varier le taux de chômage, nous identifions certaines caractéristiques personnelles liées au succès professionnel et nous insistons sur la dimension dynamique du marché du travail.

\* L'auteur tient à remercier ses assistants, Robert Baril et Benoît Robidoux, qui ont travaillé à la compilation des données. Il participe, avec Francine Mayer et Paul-Martel Roy, à une recherche sur l'insertion des jeunes dans le marché du travail, subventionnée par le Conseil des recherches en sciences humaines du Canada (n° de subvention: 410-84-1251).

Il est responsable des erreurs que ce texte pourrait contenir et ses collègues ou assistants ne partagent pas nécessairement ses opinions.



La conclusion ne fera que reprendre les éléments que nous jugeons les plus importants.

## SECTION I QUELQUES DONNÉES STATISTIQUES

Les communications des économistes ont souvent quelque chose de frustrant: au pire, elles se drapent d'un ensemble de données statistiques qui ont la prétention de constituer le point final de la discussion; au mieux, elles ensevelissent l'interlocuteur sous une pléthore de chiffres et donnent l'impression qu'on peut faire dire n'importe quoi aux chiffres, qualificatif qui, espérons-le, ne convient pas à cette première section de notre exposé.

Le taux de chômage des jeunes québécois âgés de 15 à 24 ans s'élevait à 18,7% en mai 1985. Le chiffre apparaîtra scandaleux à plusieurs qui en concluront que la société québécoise a choisi de ne pas utiliser les ressources humaines de 18,7% de ses jeunes citoyens, qui n'ont rien d'autre à faire que d'offrir leurs services à l'appareil productif et d'attendre.

C'est contre une telle interprétation que nous réagissons ici. À notre exemple, le lecteur obligeant pourra conclure, non pas que l'on peut faire dire n'importe quoi aux données statistiques, mais qu'une interprétation simple de ces données n'est pas toujours facile.

Pour mieux cerner le problème et favoriser la discussion et la réflexion, nous avons choisi de ne retenir que quelques données de base et de les présenter sous la forme de seize propositions<sup>1</sup>.

**Proposition 1** — Le taux de chômage des jeunes québécois s'élevait à 18,7% en mai 1985.

Le taux de chômage se définit comme le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active. Pour être classifié comme chômeur, il ne suffit pas de ne pas avoir d'emploi; il faut également soit chercher un emploi, soit être prêt à travailler et avoir été mis à pied récemment, soit être prêt à travailler et être assuré de commencer un emploi dans les prochaines semaines. La population active comprend les chômeurs et ceux qui ont un emploi. En mai 1985, le Québec comptait 1 108 000 jeunes âgés de 15 à 24 ans; de ce nombre, 576 000 avaient un emploi et 132 000 correspondaient à la définition de chômeur. Disons tout de suite que ce chiffre de 18,7% est énorme. *Nonobstant tout ce qui suit, ce qui vient d'être dit constitue notre commentaire le plus important.*

**Proposition 2** — Le taux de chômage est un peu plus élevé chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes.

Le taux de 18,7% est une donnée agrégée susceptible de recouvrir bien des disparités. À ce taux correspondent notamment des taux de chômage de 16,9% pour les jeunes femmes et de 20,3% pour les jeunes hommes. On observe une différence allant dans le même sens pour l'ensemble du Canada. Par contre, au Canada comme au Québec, le taux de chômage est plus élevé chez les femmes adultes que chez les hommes adultes.

**Proposition 3** — Le taux de chômage des jeunes est plus élevé que celui des adultes.

En mai 1985, le taux de chômage des adultes québécois âgés de 25 à 54 ans s'élevait à 10,2%. Il était de 9,7% chez les hommes adultes et de 10,8% chez les femmes adultes.

**Proposition 4** — Le taux de chômage varie avec l'âge, même à l'intérieur du groupe des jeunes.

Le taux de 18,7% est la moyenne pondérée d'un taux de 20,3% observé chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans et de 17,9% pour les jeunes au début de la vingtaine. Notons cependant que le taux de chômage est beaucoup plus élevé chez les jeunes âgés de 17 à 19 ans que chez les jeunes de 15 ou 16 ans.

**Proposition 5** — Ces trois dernières propositions valent également pour l'ensemble du Canada.

Le taux de chômage des jeunes s'élevait à 16,6% au Canada en mai 1985. Il était de 18,0% chez les jeunes hommes, de 15,1% chez les jeunes femmes et de 8,8% chez les adultes âgés de 25 à 54 ans. Il était plus élevé chez les jeunes qui n'avaient pas 20 ans. En fait, à cet égard, tout ce qui distingue le Québec du reste du Canada, ce sont des taux plus élevés.

**Proposition 6** — Les caractéristiques mentionnées plus haut ne tiennent pas au caractère non désaisonnalisé des données utilisées.

Le taux de chômage fluctue au cours de l'année, au gré des saisons, et les données recueillies sur une base mensuelle peuvent s'avérer trompeuses. Si l'on fait référence aux données recueillies au Québec pour l'ensemble de 1984, on obtient un taux de chômage de 19,8% chez les jeunes, plus élevé chez les jeunes hommes (20,6%) que chez

les jeunes femmes (18,8%), plus élevé que chez les adultes âgés de 25 à 54 ans (11,1%), plus élevé parmi le groupe de jeunes sous la vingtaine (22,9%) que chez les autres jeunes (18,3%), plus élevé chez les jeunes âgés de 17 à 19 ans (24,6%) que chez les jeunes âgés de 16 ou 17 ans (16,3%) et plus élevé que pour l'ensemble des jeunes canadiens (17,9%).

**Proposition 7** — L'analyse du chômage chez les jeunes doit tenir compte de la fréquentation scolaire.

Souvent, la participation au marché du travail n'est qu'une activité d'appoint chez des jeunes dont l'essentiel du temps est consacré aux études. Il importe de distinguer les jeunes qui fréquentent l'école à plein temps des autres jeunes, d'autant plus que les premiers peuvent faire partie également de la population active. Si la distinction importe, c'est que, parmi les 1 108 000 jeunes québécois, 35,8% fréquentaient l'école à plein temps en mai 1985, 46,8% l'avaient fait en mars 1985 et 39,6% l'avaient fait en mars et entendaient poursuivre en septembre 1985. Les trois propositions qui suivent prennent comme point de référence la fréquentation scolaire en mai 1985.

**Proposition 8** — Quand on ne fait référence qu'aux jeunes qui ne fréquentent pas l'école, le taux de chômage des jeunes s'accroît.

L'exclusion des jeunes qui fréquentent l'école à plein temps fait passer le taux de chômage des jeunes de 18,7% à 20,8% au Québec en mai 1985. Les taux des jeunes âgés de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans passent respectivement de 20,3% à 28,9% et de 17,9% à 18,7%. S'il faut admettre que la crainte du chômage retient sans doute à l'école bien des jeunes qui préféreraient travailler s'ils en avaient la chance, on doit reconnaître que la fréquentation scolaire masque également les difficultés très grandes de ceux qui ne vont plus à l'école. À ce point de vue, il nous semble qu'on a trop insisté sur le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur.

Il faut se garder de se livrer à une interprétation abusive issue de la comparaison du taux de chômage égal à 20,8% chez les jeunes hors du système scolaire et du taux de 10,2% s'appliquant aux adultes. Cette comparaison souffre en effet d'un biais dans la mesure où l'abandon scolaire n'est pas l'effet du hasard mais est en corrélation directe avec les aptitudes personnelles et le milieu familial. On risque alors de ne retenir parmi les jeunes que ceux qui sont les plus susceptibles d'éprouver des difficultés sur le marché du travail<sup>2</sup>. De

plus, on peut se demander si l'école ne constitue pas une forme de travail, à mettre sur le même pied que le fait de détenir un emploi rémunérateur. Après tout, l'éducation n'est-elle pas, surtout du point de vue de l'étudiant, une forme d'investissement en capital humain? C'est ainsi que l'on peut calculer de nouveaux indicateurs de succès.

**Proposition 9** — Si l'on ajoute à la population active les jeunes qui sont à l'école à plein temps, les chômeurs représentent 13,3% des jeunes actifs.

On comptait en mai 1985, au Québec, 286 000 jeunes qui fréquentaient l'école à plein temps et qui ne faisaient pas partie de la population active, telle que définie plus haut. Si l'on ajoute ces 286 000 jeunes aux 708 000 autres qui constituent la population active, les 132 000 jeunes chômeurs ne représentent plus que 13,3% des 994 000 jeunes sur le marché du travail ou aux études à plein temps. Les taux correspondants s'établissent à 9,7% pour les jeunes qui n'ont pas atteint la vingtaine et à 16,6% pour les autres. Quand on tient compte des étudiants, le chômage apparaît plus important chez les jeunes âgés de plus de 19 ans que chez les autres.

**Proposition 10** — Si l'on retranche du nombre de chômeurs ceux qui fréquentent l'école à plein temps, les chômeurs représentent 12,5% des jeunes actifs, selon la définition de la population active donnée dans le paragraphe précédent.

Comme il a été indiqué plus haut, un étudiant dont la principale activité est les études peut être considéré aux fins des données statistiques comme un chômeur. Pour ce faire, il n'a qu'à faire des démarches pour obtenir un emploi à temps partiel. Selon les estimations de Statistique Canada, 8 000 jeunes québécois étaient dans cette situation en mai 1985. C'est ainsi que les 124 000 chômeurs, qui ne fréquentaient pas l'école à plein temps, représentaient 12,5% des jeunes qui constituaient la population active ou qui étaient à l'école avec un statut d'étudiant à plein temps. Les pourcentages s'établissaient à 8,4% pour les jeunes de moins de 20 ans et à 16,3% pour les autres.

Le but de ces indicateurs n'est pas de nier l'existence du problème important du chômage des jeunes mais de rappeler que ce problème ne peut être analysé de façon systématique sans référence à l'école<sup>3,4</sup>. Cela étant dit, nous continuons, dans ce qui suit, à faire référence au taux de chômage pour préciser l'évolution du succès des jeunes sur le marché du travail depuis 1966.

**Proposition 11** — Le taux de chômage des jeunes est, depuis vingt ans, plus élevé que celui des adultes; cependant, l'écart entre ces deux taux s'est accru depuis 1966.

En Amérique du Nord, le taux de chômage des jeunes a toujours eu tendance à être plus élevé que celui des adultes; tel n'a pas toujours été le cas dans les autres pays de l'O.C.D.E. Il est plus significatif de noter que l'écart a crû régulièrement depuis 1966, alors que le taux de chômage des jeunes québécois était de 6,8 % et celui des adultes âgés de 25 à 54 ans s'élevait à 3,7 %.

**Proposition 12** — Nonobstant la tendance à l'augmentation, le taux de chômage des jeunes s'avère particulièrement sensible à la conjoncture économique.

L'écart entre les taux de chômage des jeunes et des adultes a tendance à se rétrécir en période de conjoncture économique favorable, c'est-à-dire en période de forte activité économique. On a observé ce phénomène aux alentours de 1973-1974, de 1979-1980 et, il faut le souligner, depuis 1984. Aussi n'est-il pas surprenant de découvrir que c'est en 1982 et en 1983 que le taux de chômage des jeunes a été le plus élevé, gravitant autour de 25 %, et que l'écart entre le taux de chômage des jeunes et celui des adultes a été le plus grand.

**Proposition 13** — Le contexte démographique ne peut, à lui seul, expliquer la détérioration de la position relative des jeunes sur le marché du travail, même s'il peut expliquer la raison pour laquelle le problème du chômage des jeunes perd peu à peu de son importance.

Aux yeux de plusieurs commentateurs des années 1970, le problème aigu du chômage des jeunes pouvait, en partie, s'expliquer par l'entrée massive sur le marché du travail des jeunes issus de l'explosion des naissances de la période d'après-guerre. Cette interprétation ne saurait, selon nous, mener bien loin dans l'explication de l'augmentation du taux de chômage des jeunes de 1965 à 1983. En effet, le rapport de la population des jeunes sur la population des adultes âgés de 25 à 54 ans n'a cessé de diminuer depuis 1970, passant de 0,530 à 0,410 en 1984<sup>5</sup>.

La diminution du poids des jeunes au sein de la population s'accompagne cependant d'un phénomène intéressant. En effet, les jeunes comptent, depuis plusieurs années déjà, pour des proportions de plus en plus petites du nombre total de chômeurs. Ils représentaient 45 % des chômeurs en 1966, plus de 51 % en 1973 et 1974, et

seulement 35 % en 1984. À ce point de vue, le chômage des jeunes était un problème social plus important dans les années 1970<sup>6</sup>.

**Proposition 14** — Si les taux de chômage des jeunes ont beaucoup augmenté au cours des vingt dernières années, il ne s'ensuit pas pour autant que la proportion des jeunes qui occupent un emploi a diminué.

Le taux de chômage est un indicateur de succès sur le marché du travail qui s'avère fragile car il repose sur la notion d'activité, qui est censée représenter la volonté de travailler. Il est difficile de distinguer chômage et inactivité: certaines personnes peuvent renoncer à chercher un emploi parce qu'elles ne croient pas qu'il existe des possibilités, d'autres peuvent affirmer en chercher un sans qu'elles ne se montrent très sérieuses ou systématiques. Voilà pourquoi on a eu recours récemment à d'autres indicateurs de succès. Un de ceux-là est le rapport emploi-population.

Sur la base de ce critère, la détérioration du marché du travail des jeunes apparaît beaucoup moins dramatique entre 1966 et 1984. Il est en effet difficile de déceler une tendance à la baisse dans ce rapport qui, cependant, fluctue avec la conjoncture économique. Égal à 0,517 en 1966, il est tout près de 0,46 en 1970, 1971 et 1972, il dépasse la marque de 0,51 en 1979, 1980 et 1981, il s'écroule à 0,456 en 1982 mais il remonte à 0,497 pour l'ensemble de l'année 1984.

**Proposition 15** — L'explication du chômage des jeunes doit faire référence au taux d'activité et à son évolution.

Si le taux de chômage des jeunes s'est accru au cours de la période considérée alors que le rapport emploi-population apparaît plus ou moins stable, c'est que le taux d'activité des jeunes, défini comme le rapport entre la population désireuse de travailler, qu'elle ait ou pas un emploi, et la population totale, a augmenté. Ce taux d'activité fluctue au gré de la conjoncture économique mais, égal à 0,555 en 1966, il croît tout au long des années 1970 pour atteindre 0,624 en 1981; il tombe à 0,593 en 1982, année vraiment terrible, mais atteint de nouveau 0,620 en 1984.

Cette tendance nous semble très importante et il faut la mettre en parallèle avec l'augmentation des taux de fréquentation scolaire. On pourrait en effet penser qu'une fréquentation scolaire accrue fait diminuer le taux d'activité des jeunes. Or, il n'en fut rien au Québec entre 1966 et 1984. Une explication systématique de l'évolution du



chômage des jeunes ne peut faire abstraction du comportement différent des jeunes qui ont tendance à ne plus séparer aussi clairement participation au marché du travail et études.

**Proposition 16** — Le chômage n'est qu'une partie du problème de l'insertion des jeunes sur le marché du travail.

Nous nous sommes limité plus haut à l'analyse de l'emploi, du chômage et de l'activité sur le marché du travail. Il existe bien d'autres critères du succès des jeunes: heures travaillées, salaire, intérêt de l'emploi, etc. Cela mérite d'être rappelé d'autant plus qu'il n'est pas sûr que, sur la base de ces critères, la situation des jeunes ne se soit pas aussi détériorée au cours des ans. Selon certains, les salaires relatifs des jeunes et surtout ceux des nouveaux diplômés ont baissé de façon significative au cours des années 1970: cette baisse aurait rendu moins difficile l'obtention d'un emploi pour les jeunes. Il est évident qu'on a tendance à sous-estimer les problèmes des jeunes sur le marché du travail quand on ne fait référence qu'à l'emploi<sup>7</sup>. Selon d'autres, la détérioration du marché du travail chez les jeunes aurait davantage pris la forme d'emplois de moins grande qualité<sup>8</sup>.

## SECTION II ÉLÉMENTS D'INTERPRÉTATION DE L'EXPÉRIENCE DES JEUNES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Même si l'expérience des jeunes sur le marché du travail a fait l'objet de nombreuses analyses en science économique au cours des dernières années, il est encore difficile, aujourd'hui, de définir les grandes lignes d'une interprétation que l'on pourrait qualifier de dominante. Les raisons de cette difficulté sont multiples.

D'abord, il n'y a pas, surtout quand il s'agit des jeunes, un critère unique de succès sur le marché du travail; il faut tenir compte des aspects dynamiques de leur insertion. Doit-on évaluer ce succès par le fait d'avoir ou pas un emploi, par le taux de rémunération, par le nombre d'heures travaillées, par la stabilité de l'emploi, par son intérêt, par les possibilités de promotion qu'il offre? La question mérite d'être posée car la corrélation entre ces divers critères peut être négative. Les emplois qui offrent les meilleures chances d'avancement ne sont pas toujours les mieux rémunérés. À la thèse d'un marché du travail dual constitué

de bons emplois, bien rémunérés, stables et assurant des possibilités de promotion et de mauvais emplois, mal rémunérés, instables et n'offrant aucune possibilité de formation sur le tas, on peut opposer le concept d'investissement en capital humain dans l'entreprise, mis de l'avant par Becker: plusieurs emplois permettraient d'acquérir des compétences qui seraient à l'origine de revenus futurs plus élevés mais il y aurait, à détenir ces emplois, un coût inhérent à un manque à gagner qui réduirait les taux présents de rémunération<sup>9</sup>.

À cette première difficulté s'ajoute une deuxième, liée au caractère progressif et non pas instantané de la transition de l'école au marché du travail. L'attachement des jeunes qui font partie de la population active au marché du travail ne serait pas toujours très fort. La jeunesse serait une phase de transition où là plus qu'ailleurs il serait difficile de distinguer entre loisir, inactivité, études, travail et activités ménagères. Il serait alors difficile, comme il a été mentionné plus haut, de bien distinguer entre l'inactivité et le chômage, volontaire à l'occasion.

De plus, la quête d'un emploi revêtirait des formes différentes dans le cas des jeunes, en plus d'avoir un caractère ambigu. Les jeunes auraient davantage recours à des stratégies d'essais et erreurs par lesquelles ils se livreraient à une expérimentation en cours d'emploi. Les jeunes seraient tout autant à la recherche de leurs aptitudes et de leurs intérêts que d'un emploi<sup>10</sup>.

Voilà sans doute pourquoi plusieurs économistes se sont montrés davantage préoccupés par les aspects dynamiques de l'insertion des jeunes sur le marché du travail et par les effets durables de ce qui apparaît à première vue comme une expérience négative. Dans certains cas, le chômage pourrait être une forme déguisée de recherche d'emploi et pourrait mener à des revenus futurs plus élevés. Pour certains, une longue période de chômage aurait un impact défavorable sur leur succès professionnel futur beaucoup plus grand que de courtes périodes de chômage entrelacées de périodes d'emploi. La durée serait plus à craindre que la fréquence<sup>11</sup>. Cette interprétation est cependant sujette à caution. Pour d'autres le chômage signifie principalement une perte d'expérience qui aura dans le futur une influence néfaste sur les taux de rémunération<sup>12</sup>.



### SECTION III QUELQUES RÉSULTATS DE TRAVAUX EMPIRIQUES

Même si les économistes ne sont pas tous d'accord sur le caractère dramatique du chômage des jeunes, certains allant même jusqu'à voir dans des taux élevés de chômage le résultat de choix de modes de vie, il n'en demeure pas moins que la situation des dernières années a provoqué plusieurs études économiques visant à préciser les causes de l'augmentation du taux de chômage des jeunes et à préciser les comportements des jeunes sur le marché du travail.

Cette section entend présenter de façon succincte certains de ces travaux et les principales conclusions que l'on peut en tirer. Elle a été divisée en trois parties : dans la première, on fera état des travaux qui tentent d'expliquer l'évolution chronologique des indicateurs globaux de succès ; dans la deuxième, on insistera davantage sur les principaux déterminants des disparités de succès des jeunes sur le marché du travail ; enfin, dans une dernière partie, on abordera le thème de l'aspect dynamique de l'insertion.

#### Les déterminants de l'évolution du succès de l'ensemble des jeunes

Les études qui cherchent à identifier les principales causes de la détérioration du marché du travail des jeunes depuis le milieu ou la fin des années 1960 les regroupent habituellement sous trois grands titres : variables de la demande, variables de l'offre et facteurs politiques ou institutionnels<sup>13</sup>.

On s'entend généralement dans ces travaux pour reconnaître le rôle prépondérant de la demande globale dans l'explication des variations du taux de chômage des jeunes. La détérioration de la conjoncture économique semble la cause principale des taux de chômage élevés observés chez les jeunes. On insiste également beaucoup sur la grande élasticité du taux de chômage des jeunes par rapport à la conjoncture économique : le taux de chômage des jeunes réagit davantage que celui des adultes à des changements de cet ordre.

En fait, cette conclusion semble si bien établie — la conjoncture économique est une variable tellement centrale — que l'on hésite à mentionner d'autres facteurs, moins importants, dont l'énumération pourrait nous la faire oublier.

Rappelons néanmoins que le chômage des jeunes est également influencé par les moindres possibilités de la région ou du quartier qu'ils habitent, que le type d'emplois disponibles importe, les jeunes ayant tendance à se retrouver dans le secteur des services ou à occuper des postes d'ouvriers non qualifiés, et que la relation de substitution entre les jeunes et les femmes adultes ou les travailleurs immigrants n'est pas toujours établie : le retour de leur mère sur le marché du travail n'aurait pas nécessairement entraîné un chômage plus considérable chez les jeunes.

Le rôle des facteurs d'offre est moins bien établi que celui de la conjoncture économique. Il pourrait exister une substitution imparfaite entre les jeunes et les travailleurs adultes si bien qu'un changement dans le rapport entre les deux populations se traduirait par des variations dans les indicateurs de succès des jeunes sur le marché du travail. Les variations des flux démographiques semblent avoir eu davantage d'impact sur les taux de salaire des jeunes que sur leur taux de chômage.

De la même façon, l'augmentation du taux de fréquentation scolaire aurait contribué à la diminution du taux d'activité beaucoup plus qu'à la diminution du taux de chômage<sup>14</sup>. Enfin, la baisse des taux de fécondité aurait diminué les taux de chômage des jeunes femmes mais pas ceux des jeunes hommes, bien au contraire.

L'analyse des interventions publiques sur le marché du travail a, quant à elle, une portée pratique immédiate. Même si les conclusions apparaissent fragiles quelquefois, on peut penser que des niveaux élevés de salaire minimum ont un effet fâcheux sur l'emploi des jeunes, notamment des jeunes sous la vingtaine, tout comme des politiques plus généreuses d'assurance-chômage ont tendance à accroître le taux de chômage des jeunes, particulièrement chez ceux qui ont atteint la vingtaine.

#### Les déterminants des disparités individuelles de succès

Les agrégats qui furent nos points de référence jusqu'ici — taux de chômage, taux d'activité, rapport emploi-population — risquent de cacher d'importantes disparités entre les individus. Après tout, ce ne sont pas tous les jeunes qui chôment à un moment donné. Il importe donc de mieux connaître ces disparités et d'identifier les caractéristiques personnelles qui leur sont associées.

Les diverses études micro-économiques qui ont porté sur ce sujet font référence à l'emploi, au salaire ou au nombre de semaines travaillées; mais il faut tout de suite noter que les diverses caractéristiques personnelles sont des facteurs qui n'influencent pas toujours dans le même sens ces indicateurs de succès sur le marché du travail.

Ces travaux s'inspirent beaucoup de la notion d'investissement en capital humain: le succès professionnel en début de carrière serait le résultat d'apprentissages préalables réalisés non seulement à l'école mais également au sein de la famille et en milieu de travail. Les trois principaux facteurs retenus sont donc l'éducation, la famille et l'expérience<sup>15</sup>.

Il serait inutile d'insister sur l'influence bénéfique de l'éducation sur le succès professionnel des individus si on n'avait pas, pendant longtemps, attiré l'essentiel de l'attention sur le problème du chômage des nouveaux diplômés. Pour reprendre les propos de Cousineau, le chômage des nouveaux diplômés n'est qu'un sous-problème du problème du chômage des jeunes<sup>16</sup>. Encore aujourd'hui, l'éducation demeure au total un moyen pour les individus d'alléger leurs difficultés sur le marché du travail.

Plutôt que de tenter d'infirmer la thèse d'une relation positive entre le nombre d'années d'études et le succès professionnel, on a tenté d'analyser le rôle de variables plus qualitatives. Par exemple, on a vérifié que si la performance académique à l'école semble accroître les salaires et le nombre d'heures travaillées, l'inscription à un programme professionnel serait loin de toujours exercer l'impact favorable attendu. Il importe ici de préciser à quel niveau d'études se donne le programme d'études professionnelles; ces études semblent avoir un impact plus favorable si elles reposent sur une solide formation générale. Études professionnelles et formation générale apparaissent davantage comme des compléments que des substituts.

Le milieu familial ne joue pas un rôle aussi important. Une origine sociale favorable semble mener à des rémunérations légèrement plus élevées mais ne semble pas exercer une influence sur l'emploi. Notons cependant l'importante influence du milieu familial sur la décision des jeunes de poursuivre des études. Par le biais de l'éducation, l'influence totale du milieu familial sur le succès professionnel demeure importante.

Le rôle de l'expérience apparaît, quant à lui, énorme tant sur l'emploi que sur le taux de rémunération. En fait, toute forme d'expérience semble valable: selon Meyer et Wise, même l'expérience acquise

pendant que le jeune était aux études a une portée à la fois importante et durable.

Il en va de même quant à la formation acquise sur le tas. La participation à des programmes de formation accroît les salaires et le nombre de semaines travaillées. Il n'est pas sans intérêt de mettre en parallèle cette conclusion et une autre qui jugeait négligeable l'influence d'une inscription à des programmes d'études professionnelles plutôt que générales au niveau secondaire. Ainsi, l'école serait capable de grandes choses, mais dans des domaines qui sont traditionnellement les siens.

Il faut insister sur la relation négative entre le chômage d'une part et l'âge ou l'expérience d'autre part. La probabilité de chômage diminue en effet de façon significative avec l'âge et cette relation semble tenir pour beaucoup à une expérience plus longue dans l'emploi détenu<sup>17</sup>. Ceci nous incite à aborder de façon plus systématique le problème du caractère progressif de l'insertion sur le marché du travail et l'aspect dynamique du fonctionnement de ce marché.

### **Incidence et durée du chômage; persistance des premières expériences**

Au cours des dernières années, on s'est interrogé sur certains aspects plus dynamiques de l'expérience des jeunes sur le marché du travail à partir, notamment, de données longitudinales.

Le taux de chômage d'un groupe peut être élevé soit parce que la probabilité de devenir chômeur y est grande soit parce que les périodes de chômage y sont longues. Or, ces deux causes ont des implications bien différentes. Si le chômage des jeunes est une question de fréquence, on peut penser qu'il est davantage lié à des phénomènes de mobilité ou de roulement de la main-d'oeuvre, voire de recherche d'emploi: les jeunes risquent peu d'en mourir mais tous risquent d'être atteints. Si le chômage des jeunes est une question de durée, cependant, le problème pourra être plus grave. Il provoquera de grandes inégalités entre les jeunes. On pourrait alors penser que le chômage est dû à une insuffisance de la demande globale et à une pénurie d'emplois.

Dans le but de choisir entre ces deux interprétations, on a fait l'analyse de matrices de transition<sup>18</sup>. Après avoir défini trois états — le travail,

le chômage et l'inactivité — on a relié, eu égard à ces états, les divers statuts des individus observés à des moments différents. On obtient ainsi des probabilités de stabilité dans un état et de transition d'un état à un autre.

La mobilité des jeunes ressort clairement de l'analyse de ces matrices de transition. En effet, les probabilités d'être successivement dans deux états différents sont plus élevées chez les jeunes que chez les adultes. Cette mobilité diminue cependant avec l'âge: les probabilités de passage d'un état à un autre sont très fortes chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans mais baissent quand les jeunes atteignent la vingtaine pour se rapprocher des probabilités observées chez les adultes. De plus, les probabilités diffèrent chez les groupes de jeunes qui sont à l'école et ceux qui n'y vont plus.

Ces matrices de transition indiquent également que la différence entre chômage et inactivité est floue chez les jeunes: les périodes de chômage se prolongent souvent en périodes d'inactivité. Le taux de chômage apparaît donc comme un concept fragile dans le cas des jeunes: d'une part, plusieurs jeunes inactifs pourraient être des chômeurs découragés et, d'autre part, des chômeurs pourraient manifester un faible intérêt pour le marché du travail.

De tous ces travaux, on peut conclure que si l'incidence du chômage est plus élevée chez les jeunes, la durée des périodes de chômage n'y est pas plus longue que chez les adultes. Il ne s'ensuit cependant pas que le chômage des jeunes soit un phénomène sans trop de conséquences, lié à une grande mobilité de la main-d'oeuvre. En effet, même si la majorité des périodes de chômage apparaissent courtes, une grande part du chômage est le fait d'une minorité de jeunes qui sont victimes d'un chômage de longue durée. Le chômage des jeunes est donc une source importante d'inégalités parmi les jeunes.

Une expérience malheureuse sur le marché du travail pourrait également avoir un impact sur le succès professionnel subséquent du jeune. On peut donc se demander si le chômage, un nombre faible d'heures ou de semaines travaillées et de faibles salaires chez les jeunes sont annonciateurs de mauvaises expériences à venir.

La réponse à cette question de la persistance est difficile car elle ne porte pas seulement sur la corrélation entre des phénomènes observés à différentes périodes mais également sur les canaux qui donnent naissance à cette corrélation. Il semble en effet bien établi que les jeunes qui éprouvent des difficultés en début de carrière en éprouveront

également plus tard. Ce qu'il faut déterminer c'est le pourquoi de ce fait<sup>19</sup>.

Un premier canal est évident: les salaires, la probabilité d'avoir un emploi et les heures ou les semaines travaillées sont déterminés en partie par des caractéristiques personnelles observables, dont plusieurs ont déjà été mentionnées. Ces caractéristiques sont souvent stables et la persistance ne saurait surprendre.

L'hétérogénéité des individus constitue un deuxième canal. Les jeunes ont également plusieurs autres caractéristiques, qu'on a du mal à identifier ou qu'il est difficile de mesurer, qui déterminent en partie le succès professionnel et qui pourraient être stables. Il n'est que de penser à la motivation. La stabilité des caractéristiques personnelles non observables semble jouer un rôle important.

Par ailleurs, les chocs auxquels le marché du travail est soumis peuvent recouvrir plusieurs périodes. Par exemple, l'effondrement du cours des matières premières peut affecter une région minière pendant plusieurs années, entraînant ainsi du chômage pendant plusieurs périodes consécutives.

C'est le quatrième canal, la dépendance des états, qui est le plus intéressant pour notre propos. La dépendance des états se résume à l'influence que peut exercer une expérience précise, observée à un moment donné, sur des expériences subséquentes. On peut imaginer au moins deux types de facteurs qui nous portent à penser que le fait de chômer ou de travailler un très petit nombre d'heures ou de semaines mènera à une probabilité plus grande de chômer ou de travailler peu pendant les périodes subséquentes. D'abord, les activités sur le marché du travail peuvent modifier les aptitudes, les attitudes ou les préférences d'une personne: on peut apprendre à aimer travailler ou, encore, s'habituer au chômage ou à l'inactivité. Ensuite, l'expérience antérieure des travailleurs peut être une source de signaux pour les employeurs éventuels: un jeune qui a beaucoup chômé apparaîtra moins intéressant à un employeur qu'un autre qui a travaillé beaucoup plus.

Les méthodes utilisées pour évaluer ces divers canaux sont complexes mais, même si les résultats apparaissent fragiles, on peut en retenir une synthèse provisoire<sup>20</sup>. La persistance vaut à la fois pour les salaires, la probabilité d'avoir un emploi et les semaines travaillées; elle diminue avec l'espacement des périodes considérées mais ne disparaît pas complètement. Pour des intervalles donnés, la persistance



augmente avec l'âge : elle est plus forte entre 19 et 20 ans qu'entre 16 et 17 ans.

La stabilité des caractéristiques personnelles observables ne parvient pas à expliquer complètement la persistance. Par ailleurs, dans le cas de l'emploi ou du taux de rémunération observés à deux périodes différentes, la persistance attribuable aux trois derniers canaux n'apparaît pas très grande et, surtout, ne semble pas liée à des phénomènes de dépendance des états.

Si tel était le cas, il y aurait de quoi se réjouir : une mauvaise expérience en début de carrière laisserait peu de séquelles. C'est cependant compter sans une persistance attribuable à la dépendance des états et reliant d'un côté chômage et heures travaillées et, de l'autre, taux de rémunération. Ainsi, le fait de chômer ou de travailler peu laisserait des traces sur les revenus futurs.

Le chômage des jeunes signifie une perte d'expérience, un manque d'acquisition de compétences, qui accompagnent le jeune pendant plusieurs années et qui se traduisent par des revenus futurs inférieurs. L'expérience compte pour beaucoup sur le marché du travail et la nécessité d'amener les jeunes à en acquérir est telle qu'on pourrait faire peu de cas de la crainte de les cantonner dans des emplois culs-de-sac.

\* \* \*

Que peut-on conclure de cet amas de données statistiques, d'éléments de théorie et de conclusions plus ou moins bien établies ?

On permettra à un économiste, dont le principal champ d'intérêt est l'économie de l'éducation, de passer rapidement sur la dimension macro-économique du problème. Il apparaît évident que les grandes interventions récentes de l'État ont rarement favorisé les jeunes sur le marché du travail. La lutte à l'inflation, dans la mesure où elle a accru le chômage, a eu des effets dévastateurs sur les jeunes toujours très sensibles à la conjoncture économique. De la même façon, même si elles ont pour prétention de protéger ceux qui touchent des salaires peu élevés, les politiques de salaires minimum élevé sont susceptibles d'accroître le chômage des jeunes.

Il me semble plus utile d'insister sur les effets que peut avoir l'éducation sur le succès professionnel des jeunes. On aura vu apparaître ce thème à plusieurs reprises dans cet exposé et il n'est pas sans intérêt d'y revenir, d'autant plus que ce retour nous permet de rappeler les disparités de succès des jeunes.

Dans la première section, nous avons montré que le fait de tenir compte de la fréquentation scolaire des jeunes modifiait notre représentation du marché du travail des jeunes. Ce qui importe, ce n'est pas de montrer que le nombre de jeunes qui ne fréquentent pas l'école à plein temps et qui sont en quête d'emploi représente beaucoup moins que 18,7 % de la population totale, mais de rappeler qu'il existe, au sein de ceux qui ont quitté l'école, une proportion importante de jeunes en difficulté sur le marché du travail. Souvent sous-scolarisés, ces jeunes sont en difficulté à bien des égards.

La présence de jeunes fréquentant l'école à plein temps est susceptible de brouiller bien des images. C'est ainsi que si les taux de chômage des jeunes ont augmenté considérablement depuis vingt ans, il est plus difficile de conclure, pour la même période, à une baisse dans le rapport emploi-population. Il faudrait en savoir davantage sur la hausse du taux d'activité des jeunes, qui pouvait être difficilement prévisible en tenant compte de l'augmentation des taux de fréquentation scolaire<sup>21</sup>. Certes, l'accroissement des taux d'activité des jeunes femmes y est pour quelque chose mais il se pourrait également que les taux d'activité de ceux qui fréquentent l'école aient, eux aussi, augmenté. Faut-il y voir une baisse de confiance à l'égard de l'école de la part de ceux qui la fréquentent ? Ou encore, une autre manifestation de l'incertitude ou de l'instabilité accrue de ces jeunes ? La détérioration du marché du travail pourrait avoir également repoussé vers l'école des jeunes dont l'intérêt principal est le travail.

On a indiqué, dans la section III, que l'éducation est encore aujourd'hui l'une des caractéristiques personnelles les plus importantes dans la détermination du succès sur le marché du travail. S'il faut le répéter, c'est qu'on a, selon nous, peut-être trop insisté sur le chômage des nouveaux diplômés d'université. Même si l'éducation n'est plus aussi rentable qu'à la fin des années 1960, il est difficile d'imaginer que le succès professionnel puisse passer par l'abandon scolaire. Cela étant dit, il faut admettre que le rôle de l'école dans la préparation à la vie professionnelle n'a rien de mécanique. C'est une impression qui se dégage au vu du peu de succès de certains programmes de formation

professionnelle. Il faudrait sans doute réapprendre à exiger de l'école de bien exercer ses fonctions traditionnelles de formation générale et d'apprentissage de la discipline personnelle plutôt que de lui demander en toute occasion de se substituer au marché du travail qui joue, lui aussi, un rôle de formation.

S'il est une conclusion plus ou moins assurée que l'on peut inférer des analyses récentes portant sur le marché du travail des jeunes, c'est bien qu'il importe de les tenir actifs soit à l'école soit au travail. Cette activité a en effet l'avantage supplémentaire de transmettre des attitudes ou des compétences qui ne seront pas perdues dans le futur.

### NOTES

1. L'essentiel de ces données est tiré de trois publications de Statistique Canada : Statistique Canada, *La population active*, mai 1985, Ottawa, ministère des Approvisionnement et Services Canada, 1985. Statistique Canada, *La population active*, décembre 1984, Ottawa, ministère des Approvisionnement et Services Canada, 1985. Statistique Canada, *Statistiques chronologiques sur la population active — chiffres réels, facteurs saisonniers et données désaisonnalisées*, Ottawa, ministère des Approvisionnement et Services Canada, 1985.
2. Un lecteur me signale qu'un biais contraire existe également : certains jeunes en effet ne quittent l'école que s'ils sont raisonnablement sûrs de décrocher un emploi.
3. On retrouve cette idée dans les travaux de M. Feldstein et D.T. Ellwood, « Teenage Unemployment: What is the Problem? » dans R.B. Freeman et D.A. Wise, *The Youth Labor Market Problem: its Nature, Causes and Consequences*, Chicago, N.B.E.R. et University of Chicago Press, 1982 et M. Wachter et C. Kim, « Time Series Changes in Youth Unemployment » dans R.B. Freeman et D.A. Wise, *op. cit.*
4. À l'inverse, on pourrait également noter que parmi les jeunes inactifs se trouvent plusieurs chômeurs découragés et que, pour nous répéter, des jeunes ne sont à l'école que parce qu'ils ne peuvent trouver un emploi.
5. Les taux d'activité des femmes se sont accrus au cours de cette période.
6. On retrouve cette thèse dans les travaux américains de R. Freeman, « The Evolution of the American Labor Market, 1949-80 » dans M. Feldstein, *The American Economy in Transition*, Chicago, N.B.E.R. et University of Chicago Press, 1980.
7. C'est notamment la thèse de R.B. Freeman et J.L. Medoff, « The Youth Labor Market Problem in the United States: an Overview » dans R.B. Freeman et D.A. Wise, *op. cit.*

8. On pourra consulter les travaux de R.W. Rumberger, « The Economic Decline of College Graduates: Fact or Fallacy? » dans *Journal of Human Resources* XV, 1 (hiver 1980) 99-112.
9. Pour une exposition de la théorie du marché du travail dual, on peut consulter l'ouvrage de R.B. Doeringer et M.J. Piore, *Internal Labor Markets and Manpower Analysis*, Lexington, Mass., Lexington Books, 1971, ainsi que celui de L.C. Thurow, *Generating Inequality*, New York, Basic Books, 1975, qui repose davantage sur l'idée de compétition pour les emplois. La thèse de Becker est exposée dans G.S. Becker, *Human Capital*, New York, N.B.E.R. et Columbia University Press, 1964.
10. Sur ce sujet, on pourra lire le court commentaire de W.K. Viscusi, « Comment » dans R.B. Freeman et D.A. Wise, *op. cit.*
11. Cette thèse est défendue notamment par B.E. Becker et S.M. Hills, « The Long-Run Effects of Job Changes and Unemployment Among Male Teenagers » dans *Journal of Human Resources* XVIII, 2 (printemps 1983) 197-212. On peut également consulter, sur ce thème, B.E. Becker et S.M. Hills, « Teenage Unemployment: Some Evidence of the Long-run Effects on Wages » dans *Journal of Human Resources* XV, 3 (été 1980) 354-372.
12. Il existe une bonne synthèse de certains écrits sur le sujet dans le texte de présentation de R.B. Freeman et D.A. Wise, « The Youth Labor Market Problem: its Nature, Causes and Consequences » dans R.B. Freeman et D.A. Wise, *op. cit.*
13. La synthèse qui suit repose lourdement sur les textes suivants : L. Bussière, *Les déterminants du taux de chômage des jeunes au Canada (1961-1983)*, mémoire de maîtrise, Département des sciences économiques, UQAM, 1985 ; P. Fortin, *L'aggravation et la concentration du chômage des jeunes au Québec: les faits et les politiques*, Cahier n° 8306, Québec, Groupe de recherche en politique économique, Département d'économie, Université Laval, 1983 ; R.B. Freeman, « Economic Determinants of Geographic and Individual Variation in the Labor Market Position of Young Persons » dans R.B. Freeman et D.A. Wise, *op. cit.* ; M. Wachter et C. Kim, *op. cit.*
14. Répétons cependant qu'au cours des vingt dernières années les taux de fréquentation scolaire et les taux d'activité des jeunes ont augmenté simultanément.
15. Dans ce qui suit, nous faisons principalement référence aux études suivantes : R.H. Meyer et D.A. Wise, « High School Preparation and Early Labor Force Experience » dans R.B. Freeman et D.A. Wise, *op. cit.* ; D.T. Ellwood, « Teenage Unemployment: Permanent Scars or Temporary Blemishes » dans R.B. Freeman et D.A. Wise, *op. cit.* ; M. Corcoran, « The Employment and Wage Consequences of Teenage Women's Nonemployment » dans R.B. Freeman et D.A. Wise.
16. Voir J.M. Cousineau, *Le marché du travail des diplômés universitaires au Québec*, Québec, Conseil des Universités, 1979.
17. Cette thèse est soutenue par L. Leighton et J. Mincer, « Labor Turnover and Youth Unemployment » dans R.B. Freeman et D.A. Wise, *op. cit.*
18. L'étude américaine la plus longue connue des matrices de transition est celle de K.B. Clark et L.W. Summers, « The Dynamics of Youth

Unemployment» dans R.B. Freeman et D.A. Wise, *op. cit.*  
 Ces travaux ont été repris au Canada par A. Hasan et P. Debroucker, *Chômage et dynamique du marché du travail au Canada*, Ottawa, Conseil Économique du Canada, 1985 et, dans le cas québécois, par F. Mayer et P.M. Roy, *Aspects dynamiques et implications théoriques de la structure du chômage au Québec*, Cahier n° 8408L, LABREV, UQAM, 1984.

19. La description des canaux de transmission s'inspire ici de la classification de R.M. Meyer et D.A. Wise, *op. cit.*
20. On pourra consulter les travaux de R.M. Meyer et D.A. Wise, *op. cit.*, de D.T. Ellwood, *op. cit.* et de M. Corcoran, *op. cit.*, sur ce sujet.
21. Il semble bien qu'une part de l'augmentation du taux de fréquentation scolaire s'explique par les études à temps partiel.

## Une génération et une société sacrifiées?

Danielle Riverin-Simard\*

Que peuvent faire les aînés sur le marché du travail sans la présence massive des jeunes? Vont-ils réussir à assurer l'évolution socio-économique de toute la collectivité? Vont-ils parvenir à leur propre épanouissement personnel au travail? Pourront-ils se définir comme des aînés dans le sens traditionnel du terme? Quelle sera la réorganisation socio-économique et interpersonnelle qui s'effectuera? Les chercheurs ont fourni très peu d'indices prospectifs permettant de répondre à ces questions cruciales. Ils sont des aînés qui ne semblent pas du tout s'être arrêtés à l'impact, personnel ou collectif, de sous-représentativité d'une partie fort importante de la jeunesse. Doit-on attendre à l'an 2000 pour que les faits, une fois réunis, permettent d'effectuer une lecture convenable d'une société qui aurait négligé une et même plusieurs générations? Sera-t-il trop tard à ce moment-là? Même si « la science est l'un des mythes le plus important de notre époque » (Dumont, 1981, p. 334), la recherche n'a-t-elle pas un rôle social de premier plan à jouer?

*Si jeunesse savait.*

*Si vieillesse pouvait...*

L'ancien adage permettrait peut-être de prédire que sans le concours substantiel de la jeunesse, les aînés à eux seuls n'ont pu réaliser l'évolution de la société. Cet adage est le témoin direct d'une conception

\* Nous tenons à remercier Mmes Mary McCowan et Suzanne Blondeau, assistantes graduées à l'Université Laval, de leur précieuse contribution au relevé des écrits pertinents.



fonctionnaliste de la socialisation où la principale préoccupation est de maintenir l'ordre social établi malgré l'invasion des néophytes (Bengston, Furlong et Laufer, 1983). Il est également la manifestation très claire du concept de culture postfigurative de Mead (1979) dans laquelle la socialisation s'effectue à sens unique où les jeunes apprennent par les aînés. Ce vieil adage a été fortement ébranlé, du moins théoriquement, par d'autres concepts plus récents. Par exemple Troll et Bengston (1982) parlent de socialisation bilatérale et Mead (1979) introduit l'idée d'une culture préfigurative. Dans les deux cas, on met l'accent sur les apprentissages que les aînés doivent effectuer par les jeunes afin d'assurer une saine évolution sociale. Le vieil adage aurait pu alors se modifier ainsi.

*Si jeunesse apprenait par la vieillesse.  
Si vieillesse apprenait par la jeunesse.*

Malgré cette reformulation possible, on n'obtient pas davantage de réponse à la question de l'identification de la nature et du degré d'impact de la sous-représentativité de la jeunesse, au sein de la main-d'oeuvre dite active, sur les aînés et la collectivité. Pour ce faire, on devrait peut-être comprendre que la situation actuelle, où apparaît une disproportion de la représentation des jeunes et des aînés sur le marché du travail, est possiblement l'inverse de celle qui prévalait lors de la formulation de l'ancien adage.

*Si vieillesse savait,  
et si jeunesse pouvait.*

Cet adage ainsi transposé, qui semble s'avérer le juste reflet de la situation socio-économique actuelle, serait peut-être une façon différente de poser le problème. Il s'agit de la nécessité urgente de comprendre toutes les conséquences de la sous-représentativité de la jeunesse sur les aînés et la collectivité. Nous affichons immédiatement nos couleurs en qualifiant cette nécessité comme étant urgente. « Peut-on comprendre (ou chercher à comprendre, ajouterions-nous) sans adhérer d'une certaine façon », écrivait Dumont (1981, p. 334).

La première partie du présent document sera consacrée à l'état de la recherche concernant l'impact de la sous-représentativité des jeunes du marché du travail. Cet impact sera divisé selon qu'il touche la société en général (aspect macro-analytique) ou les divers sous-groupes d'aînés (aspect micro-analytique). La deuxième partie tentera de fournir plusieurs suggestions de recherche pertinentes.

## ÉTAT DE LA RECHERCHE

Depuis le début de la crise socio-économique, les écrits pertinents, québécois ou autres, ont souvent fait référence aux effets négatifs du sort réservé aux jeunes. Tout en possédant des réponses encore bien incomplètes, on peut anticiper que ces conséquences sont malheureusement fort nombreuses et surtout très sérieuses chez les 12-30 ans pour qui le marché du travail est devenu difficilement accessible. Chez les 12-21 ans, par exemple, on a pu déjà observer : 1. une baisse de motivation ressentie lors de leur formation générale ou professionnelle dans les diverses institutions scolaires; 2. de l'anxiété et du stress causés par un certain sentiment d'inutilité sociale, etc. Chez les 22-30 ans, on a décrit régulièrement les nombreuses occasions ratées d'acquérir de l'expérience professionnelle, de développer diverses habiletés occupationnelles essentielles; on a constaté aussi une augmentation du taux de suicide ou du recours à divers dérivatifs pour affronter ou oublier la situation socio-économique déplorable dans laquelle ils sont plongés. Les écrits soulignent également toute la question du moratoire beaucoup trop prolongé et souvent néfaste relié à leur dépendance socio-économique à l'endroit de la société, etc.

En mettant en évidence les effets négatifs du sort socio-économique réservé aux jeunes, les chercheurs relèguent au second plan les incidences de ce phénomène sur l'ensemble de la communauté. Surtout, ils oublient de se pencher sur les conséquences de ce phénomène sur les aînés eux-mêmes. On utilise à juste titre des termes dramatiques, poignants ou tragiques dans le premier cas; on parle même du sacrifice d'une génération. Les qualificatifs sont plus sobres, modestes ou même doucereux dans le deuxième cas; on parle de vieillissement de la population « dite active ». Cet état de la recherche nous amène-t-il à conclure que les degrés de gravité de ce double phénomène soient si différents? Doit-on alors croire que la sous-représentativité des jeunes, au sein de la main-d'oeuvre dite active, n'aurait que des conséquences nulles ou négligeables sur la collectivité ou sur les aînés eux-mêmes? Doit-on en déduire que la complémentarité des divers sous-groupes d'âges sur le marché du travail n'apparaît pas une condition essentielle à l'accélération de l'évolution socio-économique? Doit-on également présumer que les chercheurs, à l'instar de la collectivité, se bornent à s'apitoyer sur le sort socio-économique réservé aux jeunes sans vérifier parallèlement

si les aînés sont eux-mêmes de ce fait sérieusement affaiblis ou amoindris? Doit-on par ailleurs considérer que les chercheurs tiennent pour acquis que les adultes, présents sur le marché du travail, soient auto-suffisants et amplement aptes à faire fonctionner, à eux seuls, les rouages socio-économiques d'une façon adéquate et satisfaisante?

Après avoir vérifié auprès de trois banques de données (Repère, Sociological Abstracts, Social Sciences Citation Index) et, après avoir effectué notre propre inventaire dans le domaine de la psychologie, nous avons dégagé les points suivants<sup>1</sup>. Le premier est un commentaire général relatif aux écrits nord-américains, qui rejoint celui que formulaient Lagree et Lew-Fai (1983, p. 12) au sujet des publications européennes: « On est frappé par le contraste important qui ressort dès lors que l'on compare le nombre d'articles de presse, voire de sondages, de déclarations, de prises de position sur la réalité sociale de la jeunesse à celui beaucoup plus modeste des recherches et études. » La question plus particulière de l'impact de la sous-représentativité des jeunes du marché du travail touchant les aînés et la collectivité se situe à l'intérieur de celui des cinq grands axes ou modes d'approche du phénomène des jeunes identifié par Lagree et Lew-Fai (1983). Il s'agit de l'approche qui étudie les mécanismes de la transformation sociale par les cohortes, cycles de vie ou générations. Selon ces auteurs, ce secteur n'est à peu près pas investigué en France ou en Europe comparativement aux États-Unis. Si l'on regarde les travaux concernant l'analyse des générations, on peut situer la question de l'impact de la sous-représentativité des jeunes touchant les aînés et la collectivité à l'intérieur d'un des cinq thèmes majeurs identifiés par Troll et Bengston (1982). Il s'agit du thème de la continuité et la discontinuité entre les groupes d'âge qui s'avère, selon ces auteurs, un domaine de recherche sous-développé. Dans le présent document, nous ferons état de la recherche en subdivisant la question de l'impact de la sous-représentativité des jeunes en ce qui concerne d'abord la société en général puis les divers sous-groupes d'aînés.

### Absence des jeunes et société

#### *Impact de l'absence des jeunes*

Très peu d'études traitent de cet aspect. On retrouve surtout des prédictions très globales de désordre social. On pourrait par exemple

citer Tipps et Gordon (1985), Kandel et Lesser (1972) ou Mead (1979) qui parlent de schisme ou de fossé de générations. Les fonctionnalistes, quant à eux, affirment que la société agit comme un système social interrelié et intégré: lorsque ses composantes institutionnelles ne sont pas équitablement représentées, l'aliénation et la rébellion font vraisemblablement leur apparition. Ces prédictions de désordre collectif s'inspirent en partie des études sur les organisations politiques ou sociales. Par exemple, à la fin de ses recherches, Feuer (1969), conclut que plus longtemps elle reste à l'écart d'une organisation politique, plus aigu sera le conflit de la jeunesse avec les autres générations. À la suite d'une revue de quelques écrits pertinents, Eisenstadt (1965), Troll et Bengston (1982), Tipps et Gordon (1985) concluent dans le même sens. Plus la société sera fermée aux jeunes, plus la probabilité d'aliénation peut se développer à l'intérieur de cette cohorte, conduisant possiblement à un conflit élargi ou à la désorganisation sociale. Au Québec, plusieurs déclarations de principe ont été émises en ce sens. Par exemple, le Conseil supérieur de l'éducation indique que « le sacrifice d'une génération peut devenir notre propre suicide collectif » (1983, p. 1). Dans un autre ordre d'idées, l'impact de la sous-représentativité des jeunes se limite à des commentaires apparemment très égocentriques. On se plaint du fardeau fiscal provoqué par l'absence des jeunes et on exprime la crainte (inspirée certes par une mentalité postfigurative) de ne pouvoir entraîner les jeunes à assurer le suivi des actions entreprises par les aînés.

En somme, on peut tirer en 1985 les mêmes conclusions que l'Unesco (1979, p. 42): « En théorie, on s'accorde à reconnaître qu'une société incapable de fournir des emplois productifs à ses nouvelles générations est historiquement condamnée, mais dans la pratique, les conséquences qui découlent de ce principe sont loin d'être tirées. » Les faits observés pourraient même aller à l'encontre de ces déclarations de principe. Par exemple, Bellemarre et Poulin (1983, p. 19) prétendent que la société véhiculerait le mythe du surplus. Les aînés ou la collectivité ne verraient pas la mise en oeuvre de toutes les ressources humaines disponibles comme étant essentielle au progrès social et économique d'une société. Devant l'état si restreint de la recherche concernant l'identification de l'impact de la sous-représentativité des jeunes du marché du travail sur la collectivité et les aînés, nous devons inventorier les écrits touchant des thèmes connexes. Nous traiterons par ce biais, dans les paragraphes suivants, de la présence nécessaire des jeunes ainsi que de leur apport spécifique.

*Nécessaire présence des jeunes*

Plusieurs affirmations ou même des professions de foi touchent la nécessaire présence des jeunes dans les quelques premières lignes des documents pertinents. Par la suite ces mêmes écrits glissent très vite sur d'autres préoccupations. Nous avons relevé quelques-unes de ces déclarations. La jeunesse serait irremplaçable: « Tout le monde sait qu'aucune société n'est suffisamment riche pour sous-utiliser sa jeunesse, cette formidable et irremplaçable ressource humaine » (Secrétariat à la jeunesse, 1984, p. 5). La jeunesse serait un facteur essentiel de progrès:

La jeunesse oblige les adultes à se remettre en question, à bousculer certaines traditions établies, à faire pénétrer dans la société des idées et des valeurs novatrices. En ce sens, elle est historiquement facteur de progrès (Lagree et Lew-Fai, 1983, p. 3).

La jeunesse est un levain d'idéal:

Il est tragique de constater qu'une société qui dans un contexte difficile, connaîtra au cours des deux prochaines décennies de profondes mutations dans sa culture, son économie, sinon sa politique, se prive à ce point du concours de la jeunesse, ce levain d'idéal et d'imagination créatrice qui, pourtant, devrait remplir un rôle moteur dans la mise au point d'innovations libératrices dans tous les domaines (Dion, 1983, p. 11).

La jeunesse est essentielle pour un avenir viable: « Ce n'est qu'avec la participation des jeunes, qui possèdent cette connaissance de l'inconnu, que nous pourrions bâtir un avenir viable » (Mead, 1979, p. 104). Quoique les différents auteurs relevés sont facilement prêts à admettre, en principe, que les jeunes apportent dynamisme, créativité, etc., il reste que peu d'études ont tenté de démontrer « en quoi » et « comment » les jeunes sont effectivement nécessaires à l'évolution socio-économique d'une collectivité.

*Spécificité de l'apport de la jeunesse*

Selon Troll et Bengston (1982), il y a plusieurs points majeurs où la jeunesse offre une spécificité. Il s'agit tout d'abord de contact neuf (« fresh contact »). Malgré de nombreuses critiques (Ackock et Bengston, 1980), ce concept avancé par Mannheim en 1952 semble conserver encore toute sa crédibilité: il suggère que la jeunesse entame sa vie d'adulte (ou expérimente les réalités sociales de plus en plus

complexes) sans se référer à l'organisation ou aux catégorisations des événements historiques qui dirigent ou inspirent les aînés. Précisément à cause de ce manque d'expériences antérieures, la jeunesse percevrait le monde d'une nouvelle façon et créerait des alternatives uniques de culture ou de style de vie.

La perception différenciée du temps est un deuxième point majeur qui distingue la jeunesse des aînés (Bengston, Furlong et Laufer, 1983; Troll et Bengston 1982). Les différentes générations ne perçoivent pas le futur de la même façon étant donné leurs positions relatives en regard de la croissance, du maintien ou du déclin biologique. La jeunesse expérimente la croissance et perçoit le temps comme étant infini; les aînés s'approchent petit à petit d'une période de déclin et ressentent plus durement la finitude de leur temps de vie. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les historiens sociaux ont tenté de vérifier la thèse voulant que le rythme des changements dans les idées et les institutions politiques soit associé à l'émergence de nouvelles générations biologiques (Bengston et Black, 1973). Dans les recherches sur le développement de l'individu, les efforts méthodologiques ont porté sur la contribution relative des facteurs ontogénétiques ou historiques (les travaux de Baltes, 1968; Cattell, 1971; Schaie, 1965; Levinson, 1978). Malgré les résultats de ces diverses études, il n'en demeure pas moins que l'analyse du lien entre la perception du temps et le changement s'avère encore plutôt sous-étudiée, autant en sociologie qu'en psychologie (Bengston, Furlong et Laufer, 1983; Neugarten et Datan, 1973). La controverse qui perdure chez les chercheurs en est une manifestation. Selon Bengston, Furlong et Laufer (1983), Ackock et Bengston (1980), Troll et Bengston (1982), certains concluent que l'âge en soi (ou la perception différenciée du temps) ne conduit pas à un ensemble particulier d'attitudes ou de valeurs et que l'impact du mouvement des jeunes sur le changement social serait minime. D'autres, au contraire, ont observé que la cohorte des jeunes avait réellement provoqué des changements dans les valeurs, croyances et styles de société. On a même souligné que les jeunes apportent non seulement des alternatives mais des formes culturelles nouvelles. Citons, par exemple, Roszak 1969; Mead, 1979; Reich, 1970; Goslin, 1969. Ceci serait dû, semble-t-il, autant à l'unicité des événements historiques vécus qu'à la perception différenciée du temps.

Malgré ces caractéristiques admises, il arrive qu'à certaines époques les jeunes générations ne se présentent pas comme des agents de changements sociaux; ils ne se seraient pas avérés des catalyseurs



efficaces pour conscientiser leur sous-groupe ou sensibiliser la société au fait qu'ils forment une entité suffisamment distinctive (« unit generation ») (Mannheim, 1952). Par ailleurs, pour complexifier ou élargir la problématique de la spécificité de l'apport de la jeunesse, il faudra peut-être reconnaître la possibilité que l'importance accordée à ce sous-groupe, en tant que force singulière de croissance ou de changement social, soit devenue moins évidente. Cette importance serait fortement mise en question par celle grandissante qu'on accorde au principe du développement continu de l'adulte tout au long de sa vie (Lagree et Lew-Fai, 1983; Ronsenmayr et Allerbeck, 1979; Dannefer, 1984). En somme, la recherche touchant l'impact de la sous-représentativité des jeunes du marché du travail sur l'ensemble de la collectivité peut être considérée comme étant encore à sa phase embryonnaire. Il en est de même des questions connexes de la nécessaire présence des jeunes ou de la spécificité de leur apport.

### Absence des jeunes et sous-groupes d'âinés

La recherche concernant ce thème est rarissime malgré les efforts fournis par la sous-discipline dite sociologie de la stratification par âge (mise en relief dès 1972 par Riely, Johnson et Foner). Outre les pressions sociales créées sur les travailleurs âgés pour qu'ils laissent la place aux jeunes, il n'y a pas, à notre connaissance, d'étude qui traite de l'impact de l'absence de la jeunesse sur les divers sous-groupes traversant différents moments de leur vie au travail. Pas de déclarations de principe, pas d'articles de journaux, rien. Les chercheurs en tant qu'âinés ne semblent vraiment pas s'inquiéter des conséquences de ce phénomène quant à leur vécu journalier ou quant à leur évolution personnelle au travail. Pourtant... c'est peut-être quotidiennement et au coeur de chaque âiné au travail, que ces conséquences sont les plus profondes et indélébiles.

### SUGGESTIONS DE RECHERCHE

Devant la rareté d'études relatives à la nature ou au degré de l'impact sur les âinés et la collectivité de la sous-représentativité de la jeunesse du marché du travail, plusieurs interrogations sont survenues. Nous voulons en énumérer quelques-unes afin de stimuler un mouvement de recherche en ce sens. Nos suggestions seront regroupées autour

des deux thèmes centraux de la première partie de ce document. Mais auparavant, pour en bien situer les prémisses, nous indiquerons les éléments théoriques qui sous-tendent ces diverses suggestions.

### Absence des jeunes et société

#### *Éléments théoriques*

Ces éléments théoriques pourraient s'inspirer de plusieurs approches. Nous nous sommes arrêtée aux propos de Bengston, Furlong et Laufer (1983). Laufer se réfère à une approche « structuraliste-fonctionnaliste » ainsi qu'à une approche « interactionniste-interpersonnaliste » de l'analyse des générations. Il prétend qu'il est encore prématuré d'élaborer toute théorie générale concernant le rôle des générations émergeant dans le cours du changement social. Il s'inspire de l'analyse systémique, et en particulier du concept de « rétroaction », pour expliciter le processus du changement social. La rétroaction implique un processus continu qui : a) définit les buts ; b) articule les moyens alternatifs de les réaliser ; c) observe l'effet de ces diverses alternatives ; d) sélectionne ou maintient les meilleurs moyens parmi ces alternatives (ou change les buts originalement établis). À l'intérieur de ce processus de changement social, Bengston et autres empruntent à Mannheim le concept de « contact neuf » pour expliciter le rôle particulier tenu par la jeunesse. Ils concluent que la jeunesse jouit d'une position privilégiée et unique pour participer à un tel processus de rétroaction. Étant donné leur liberté plus grande à l'égard des engagements reliés au statut d'adulte, leur ouverture idéologique relative, leurs perspectives nouvelles à propos des institutions et des buts culturels, ils se présenteraient alors comme les candidats les plus vraisemblables, à l'intérieur d'une société, pour procéder à l'innovation de valeurs et de comportements.

#### *Interrogations*

Si on postule que la jeunesse est un facteur essentiel au changement social et de la collectivité, la sous-représentativité des jeunes sur le marché du travail provoque-t-elle réellement une carence, voire même une atrophie dans l'évolution socio-économique de la collectivité ? Par ailleurs, « si l'affirmation est l'envers de la négation dont elle se nourrit » (Dumont, 1981, p. 195), est-ce que ce phénomène de l'impact de la

sous-représentativité des jeunes peut s'expliquer simplement par l'inverse des éléments théoriques précédents? Les postulats établissant la nécessité de la jeunesse au sein d'une société sont-ils suffisants en soi pour expliciter l'impact de cette sous-représentativité sur le marché du travail? Le tout est différent de la somme de ses parties, nous dit-on. Un tout tronqué est-il différent de la somme des soustractions dont il a été l'objet? Quand il y a carence nutritionnelle dans un quelconque organisme (exemple: rareté de vitamine C on ne peut définir cet organisme seulement comme une entité saine à qui il manque un élément important, car un dynamisme ou une réorganisation biologique s'effectue pour pallier, du moins temporairement, les conséquences négatives. Quant à la sous-représentativité des jeunes au sein du marché du travail, y a-t-il une réorganisation qui s'effectue? Si oui, quelle est-elle et quelles sont les différentes formes qu'elle pourrait prendre?

On pourrait imaginer par exemple qu'en pareilles circonstances se crée une *société à pontages*. Que ce soit dans le domaine de l'ingénierie ou de la chirurgie, le pontage est une opération à caractère provisoire ou temporaire qui consiste en une union artificielle de certains éléments. Une société à pontages serait celle au sein de laquelle il y a divers modes inventoriés pour créer des liens provisoires et artificiels avec les différents sous-groupes absents mais nécessaires à sa survie. Par exemple, on pourrait observer au sein de la main-d'oeuvre dite active, des efforts pour créer des liens indirects ou même ténus avec la jeunesse par le biais de diverses instances sociales ou politiques. Ces liens pourraient également se traduire par une attention plus marquée aux multiples expressions de la jeunesse (modes, contestations), ou par des efforts *ad hoc* d'insertion de cette dernière au sein de programmes spéciaux d'embauche.

Une autre manifestation d'une société à pontages serait la redistribution des rôles socio-économiques pour pallier la sous-représentativité de la jeunesse. Selon Bengston, Furlong et Laufer (1983, p. 67) les rôles respectifs traditionnels des jeunes et des aînés sont tels que les cohortes plus âgées ne pourraient créer elles-mêmes l'émergence de nouveaux buts, ni développer ou vérifier les modèles de comportements alternatifs que comporte l'effort d'actualisation de ces innovations. Le rôle des aînés serait plutôt de promouvoir l'adoption de ces orientations ou comportements novateurs qui sont générés par la jeunesse. Dans une société à pontages, une des façons de développer collectivement de nouvelles alternatives serait peut-être de faire jouer par certains

membres de la génération fortement représentée le rôle de la jeunesse. Par exemple, est-il possible que les derniers aînés embauchés au sein d'un organisme employeur ou d'une équipe de travail aient tendance, devant des pressions sociales tacites, à jouer le rôle des jeunes arrivants, même si leur entrée sur le marché du travail date de 5 à 10 ans? Ces dernières recrues conserveraient-elles leur naïveté et tenteraient-elles de jouer le rôle de régénérateurs habituellement caractéristique des jeunes arrivants? Est-il possible que d'autres aînés découvrent des possibilités de créativité et d'innovation et jouent le rôle traditionnellement réservé aux jeunes? Est-il possible également que la spécificité de l'apport de la jeunesse soit temporairement remplacée et que les aînés s'imaginent avoir des liens suffisants avec ce même sous-groupe? Dans ce cas, ces liens seraient-ils non seulement artificiels mais possiblement illusoire ou irréels? En somme pour assurer une certaine cohésion entre les générations, et surtout la survie de la collectivité, il se formerait peut-être un réaménagement qui ressemblerait à une *société à pontages*. Cette société d'une organisation insolite, inhabituelle ou possiblement « abracadabrante » fabriquerait des liens artificiels provisoires à l'occasion de périodes historiques marquées par la sous-représentativité d'une génération donnée.

Plusieurs autres questions très importantes restent également sans réponses. Par exemple, la jeunesse est-elle le groupe le plus susceptible d'amorcer les actions nécessaires à l'émergence de nouvelles valeurs sociales? La nécessité de la jeunesse, tant posée en prémisse, se vérifie-t-elle dans les faits? Si oui, comment? En regard de la spécificité de l'apport des jeunes, quel est le type particulier de questionnement provoqué par les jeunes qui serait susceptible de favoriser l'évolution de la collectivité? Par exemple, observe-t-on des différences de productivité, d'expansion ou de renouvellement au sein des entreprises privées ou publiques selon qu'il y a présence ou absence notable de jeunes? Enfin, cette jeunesse qui perçoit le temps (ou « leur temps ») comme étant presque infini, qu'apporte-t-elle à des aînés qui commencent à ressentir à divers degrés la finitude de leur propre vie de travail? Lorsqu'il y a dialogue entre un jeune et un aîné, qu'apporte cette confrontation de deux perspectives si différentes de situation dans le temps? Par exemple, au sein de projets d'expansion économique précis, ou tout simplement lors du déroulement d'une réunion, quels sont les différents styles d'intervention selon qu'il y a absence ou présence marquée de la jeunesse? Quels sont les apports distinctifs d'un comportement agressif, contestataire ou critique chez

un aîné et chez un jeune? En somme, il y aurait tout un programme de recherches à entreprendre si on veut identifier des éléments de réponse à la question complexe de l'impact de la sous-représentativité des jeunes sur l'ensemble de la collectivité socio-économique.

### Jeunes et sous-groupes d'aînés

#### *Éléments théoriques*

Pour mieux circonscrire l'impact de la sous-représentativité des jeunes sur les divers sous-groupes d'aînés, on pourrait combiner, par exemple, certains éléments théoriques empruntés à plusieurs disciplines. Selon Siegel et Reynolds (1980), l'étude des générations se fait à la fois par l'analyse des cycles de vie et celle de la sociologie du changement social. L'analyse des cycles de vie, qui est essentiellement investiguée par la sous-discipline de la psychologie développementale, se situe dans les théories évolutives que l'on oppose aux théories (Super, 1985). Ce dernier courant, largement dominé par les théories psychanalytiques, néo-analytiques ainsi que par les théories de l'apprentissage, met l'accent sur les acquis réalisés durant l'enfance et l'adolescence. La période adulte ne consisterait qu'en un processus de stabilisation des traits précédemment formés. Les théories évolutives postulent plutôt que les humains ont la capacité de changer toute leur vie durant et, ce, tant dans leurs dimensions intra-individuelles, interpersonnelles qu'intra-culturelles. Selon la conception cyclique, il y a évolution personnelle lorsque l'adulte se détache des structures antérieurement établies pour les réorganiser d'une façon plus adaptée aux nouvelles situations. Les auteurs parlent alors de transition-structuration (Levinson, 1978), changement-stabilité (Werner, 1948), différenciation-intégration (Whitbourne et Weinstock, 1979). Pour se détacher des structures antérieurement établies, il faut des dissonances cognitives ou affectives qui amènent des périodes de remises en question comportant des choix à reformuler ainsi que des besoins, intérêts ou compétences à redéfinir ou à réévaluer en fonction de la réalité objective. On pourrait, à l'aide des écrits de Mead (1979), postuler que la jeunesse est responsable, entre autres facteurs, des remises en question vécues par les aînés. Selon cette anthropologue, les aînés doivent, à cause de la permanence du changement, adopter une culture préfigurative dans laquelle ils tirent des leçons de la jeunesse. Cette dernière pourrait donc être considérée comme un facteur essentiel et même vital, dans l'évolution des aînés.

#### *Interrogations*

Si on postule que la présence des jeunes est essentielle à l'évolution personnelle des aînés, qu'est-ce que la sous-représentativité peut provoquer chez l'un ou l'autre de ces derniers, situés à des moments différents dans la marche continue du temps? Qu'est-ce que cela signifie par exemple, dans la vie personnelle ou occupationnelle d'un aîné de 35 ans, si ce dernier ne côtoie pas les jeunes sur le marché du travail? Qu'en est-il des aînés de 40 ou de 50 ans placés dans la même situation? Au moyen d'histoires de vie, il y aurait possibilité de questionner l'impact de la sous-représentativité des jeunes sur la destinée occupationnelle des divers sous-groupes d'aînés. Dans ce sens, nous nous inspirons des résultats d'une recherche menée auprès de 800 adultes québécois (Riverin-Simard, 1984) qui reconstitue, d'une certaine façon, un modèle d'histoires de vie occupationnelle. À l'aide d'entrevues semi-structurées qui portaient sur cinq années de rétrospective et cinq années de prospective du vécu au travail, cette recherche a permis d'identifier neuf étapes d'une vie de travail. Ces étapes sont les suivantes: atterrissage sur la planète travail (23-27 ans), à la recherche d'un chemin prometteur (28-32 ans), aux prises avec une course occupationnelle (33-37 ans), essai de nouvelles lignes directrices (38-42 ans), en quête du fil conducteur de son histoire (43-47 ans), affairement à une modification de trajectoire (48-52 ans), à la recherche d'une sortie prometteuse (53-57 ans), transfert de champ gravitationnel (58-62 ans), aux prises avec la gravité de la planète retraite (63-67 ans). Leur recherche a fait l'objet de deux critiques majeures: a) les résultats de l'étude ont été rapportés surtout sous l'angle « ontogénique » plutôt que « sociogénique »; dans l'identification des cohortes, on aurait donné trop d'importance à l'âge biologique et pas assez à la similarité des événements historiques vécus. Sur ce point Grand'Maison (1984, p. 13) signalait en tant que préfacier ceci: « Tout au plus voudrais-je signaler le peu de place accordée au fond de scène sociologique [...] qui ne sont pas sans retentir sur le cheminement vocationnel des adultes d'aujourd'hui. » b) Les résultats feraient trop état du discours de la classe aisée comparativement à celui des classes moyenne et défavorisée. Indépendamment de ces critiques, il apparaît utile de s'appuyer sur une recherche typiquement québécoise. Les paragraphes suivants feront état de nos interrogations concernant les sept derniers sous-groupes d'aînés (entre 33 et 67 ans) identifiés par Riverin-Simard.



## Les aînés de 33-37 ans en l'absence des jeunes

L'adulte de 33-37 ans semble se retrouver bon gré mal gré aux prises avec une course occupationnelle. Il semble se trouver tout à coup au sein d'une piste de course où les règles du jeu sont l'obligation d'avancer à un rythme accéléré et de surmonter rapidement les obstacles. L'impact de l'absence des jeunes de la vingtaine aurait-elle pour effet d'enlever une grande partie du support motivationnel nécessaire pour procéder à cette intensification du rythme de leur carrière? — L'adulte de 33-37 ans, sans eux, pourrait-il juger beaucoup moins important ou nécessaire de se hâter pour cumuler des exploits occupationnels? Ou, au contraire, la compétition serait-elle beaucoup moins stressante en l'absence à l'horizon d'une jeunesse dotée d'une formation ou d'une perspective très différente et novatrice? — Par ailleurs, cet adulte de 33-37 ans s'interroge sur les meilleures façons de mener cette course occupationnelle, souvent à la faveur de contacts avec des collègues. Est-ce que l'absence de l'avis des plus jeunes signifierait un éventail d'avenues beaucoup plus modéré, sobre ou même sans audace? — L'adulte de 33-37 ans identifie son âge à une période de performance optimale. Il semble très motivé — dans le sens d'un dépassement et d'un rendement maximum. En l'absence des jeunes, cette motivation risque-t-elle d'être amoindrie? Les buts visés par cet adulte risquent-ils d'être plus difficiles à atteindre si les jeunes ne sont pas là pour magnifier l'aspect dynamique, novateur ou même révolutionnaire de ses diverses réalisations? Est-il juste de croire que ces derniers s'avèrent habituellement de précieux partisans de tous les initiateurs de projets socio-économiques? — Dans la vingtaine, la perception du temps est fonction du futur à construire; à 33-37 ans, cette perception est davantage marquée par le présent à vivre pleinement. L'adulte de 33-37 ans a-t-il besoin du contact des jeunes qui lui suggéreraient indirectement de redonner à la prospective toute l'importance qui lui revient? Ces derniers lui rappellent-ils tacitement la nécessité d'une planification socio-économique à long terme?

## Les aînés de 38-42 ans en l'absence des jeunes

L'adulte de 38-42 ans se retrouve face à une série d'échecs ou de réussites partiels ou totaux; quelle leçon doit-il tirer de tout cela? se demande-t-il. En présence d'aînés seulement, cet adulte s'expose-t-il à être confronté, lors de ses remises en question, à des réactions ou influences très sages et très réalistes mais parfois freinantes ou

démotivantes? Les messages des gens de la vingtaine sont-ils irréalistes ou idéalistes mais également dynamiques, empreints de fraîcheur et de l'ambition de bâtir le monde de demain? Les réponses que l'adulte de 38-42 ans tire de son questionnement risquent-elles d'être moins constructives faute d'avoir côtoyé les jeunes adultes de la vingtaine? Ou, au contraire, est-il beaucoup moins menaçant de procéder à un renouvellement de sa philosophie de vie sans la présence d'une jeunesse qui risque d'alourdir ce processus déjà difficile de questionnement ou même de crise? — Cet adulte s'interroge, entre autres, sur son identité occupationnelle et ses valeurs de travail. Il se demande: est-il encore temps de changer? selon quelle modalité vais-je continuer ma vie de travail? C'est donc une période névralgique que celle où il fait le point quant à son occupation. En présence de plus âgés, cet adulte de 38-42 ans risque-t-il d'avoir l'impression que toute correction s'avère un peu inutile? L'effort de mobilité occupationnelle apparaît-il souvent de moindre importance chez les aînés et semble-t-il parfois plus valorisé par les jeunes de la vingtaine? — Toutes les remises en question des 38-42 ans sont accentuées par la conscience de l'éphémère qui fait que l'âge joue souvent un rôle de modérateur du développement. En présence de collègues majoritairement aînés, cet adulte risque-t-il d'obéir plus facilement au préjugé néfaste de l'effet potentiellement ralentisseur de l'âge?

## Les aînés de 43-47 ans en l'absence des jeunes

L'adulte de 43-47 ans semble être en quête du fil conducteur de son histoire occupationnelle qui expliquerait son vécu passé, présent et à venir. Cet adulte est conscient qu'il ne peut plus se soustraire à ces moments nécessaires de réflexion sur sa vie. La recherche du fil conducteur l'amène à reconnaître un élément fondamental nouveau, à savoir l'échéance de sa propre histoire (années qui restent à vivre sur le marché du travail). Pour qu'il puisse réagir positivement devant cette prise de conscience parfois difficile, il lui faut se rendre simultanément compte du caractère illimité que peut revêtir la suite de sa trajectoire occupationnelle. La présence des jeunes pourrait-elle s'avérer un facteur positif à cet égard? En les côtoyant, augmenterait-il ses chances de mieux se remémorer les aspirations qu'il entretenait lorsqu'il avait leur âge? Pourrait-il alors davantage se rendre compte de l'évolution dont il a été lui-même le sujet? Pourrait-il prendre plus facilement conscience qu'il va de soi que les intérêts ou les ambitions, même les plus valorisés antérieurement, peuvent être affadés? Pourrait-il

mieux accepter que les valeurs les plus chères ou fondamentales de son histoire occupationnelle passée doivent peut-être céder leur place à d'autres valeurs plus adaptées à son évolution actuelle et à venir? Ou au contraire, se sent-on plus utile et novateur, à 43-47 ans, lorsque les jeunes ne sont pas là pour rappeler, tacitement, que déjà vingt années de sa vie de travail se sont écoulées et que le bilan en est peut-être moins brillant que celui qui avait été anticipé?

#### Les aînés de 48-52 ans en l'absence des jeunes

Le sous-groupe des 48-52 ans veut essentiellement procéder à une modification de sa trajectoire. À la suite d'un renouvellement de sa conception du travail, il s'affaire maintenant à un changement dans son agir vocationnel. Après avoir été en quête du fil conducteur de son histoire, l'adulte de 48-52 ans est en possession d'une banque d'informations sur l'évolution de son identité vocationnelle et du monde occupationnel. Il veut utiliser toutes ces données pour réorienter sa trajectoire vers un compromis pouvant respecter l'ensemble des exigences personnelles, occupationnelles ou sociales. Cette étape de vie au travail risque-t-elle d'être beaucoup moins dynamique ou active s'il n'y a pas la présence des plus jeunes? — À 48-52 ans, cet adulte se perçoit aux confins de la jeunesse et de la sagesse. Il est agréablement surpris d'être encore jeune et d'avoir accumulé beaucoup d'expérience. Sans la présence des jeunes, risque-t-il d'être moins enclin à exploiter d'une façon optimale sa situation? Ou au contraire, est-il déroutant de se sentir encore jeune et prêt à modifier des aspects de sa carrière en présence d'une jeunesse (la vraie, celle-là! qui semble détenir beaucoup plus d'éléments favorables pour procéder à ces remaniements. — Dans certains cas, cet adulte de 48-52 ans, s'expose à une sclérose occupationnelle et considère l'avancement en âge comme un obstacle majeur à toute modification de trajectoire. Au contact des jeunes, pourrait-il plus sûrement retrouver une certaine capacité d'inventorier ses possibilités d'un changement positif dans la poursuite de sa carrière? Se permettrait-il ainsi de tenter de reculer sans cesse les frontières de son propre dépassement?

#### Les aînés de 53-57 ans en l'absence des jeunes

Après avoir été aux confins de la jeunesse et de la sagesse, l'adulte de 53-57 ans semble tout à coup à la recherche d'une sortie

prometteuse du marché du travail. Il sent le besoin de tracer, plus ou moins sommairement, le bilan cumulatif de sa contribution exclusive ou unique. Malgré l'abolition de l'âge obligatoire de la retraite au Québec, cet adulte semble considérer qu'il vit une dernière étape avant le compte à rebours précédant son départ. Cette situation le rendra-t-il d'autant plus frustré ou inquiet s'il n'arrive pas à identifier concrètement une certaine suite? Pourra-t-il imaginer comment son travail pourra être fidèlement poursuivi sans la présence d'une relève active et dynamique déjà en place? Ou, au contraire, l'absence de la jeunesse rendra-t-elle moins atroce et moins brutale la fatale réalité de la fin prochaine du périple occupationnel, puisque de jeunes arrivants forceraient l'adulte de 53-57 ans à se définir comme un futur retraité? — Cet individu de 53-57 ans se sent abruptement en face de l'implacable éventualité de ce départ qui pourtant n'aura probablement lieu que dans dix ans. Surgissent alors des questions angoissantes sur le voisinage de la mort, sur la précarité de la vie en général et surtout de sa vie en particulier. Sans la présence des jeunes, personnifiant en quelque sorte la confiance indéfectible dans la vie biologique ou occupationnelle, les questions que se pose l'adulte de 53-57 ans risquent-elles de s'avérer encore plus angoissantes? S'il est envahi par un intense questionnement personnel, il se peut que cet adulte s'en trouve d'autant diminué quant à son apport socio-économique potentiel. Lui sera-t-il difficile, en l'absence des jeunes, de retrouver sa volonté de concevoir et d'implanter des programmes inédits ou d'explorer certaines avenues nouvelles? La présence des jeunes pourrait-elle le confronter à l'urgence de réactiver ses compétences afin de poursuivre sa contribution à l'évolution socio-économique de la collectivité?

#### Les aînés de 58-62 ans en l'absence des jeunes

L'adulte de 58-62 ans, après avoir été à la recherche d'une sortie prometteuse, a atteint un stade très particulier où il est tout près de franchir le point zéro de ses années sur le marché du travail et les tous premiers moments de la retraite. Il vit de diverses façons ce passage: ou bien il se situe face au marché du travail et il s'interroge sur les moyens de s'y accrocher ou de s'en détacher; ou bien il se situe face à la retraite et cherche des tactiques qui puissent en retarder l'approche ou en devancer l'échéance. Il fait des réflexions-testaments; il songe à faire donation des lignes directrices de son cheminement vocationnel, adoptées lors de ses 38-42 ans et éprouvées par la suite. Ses réflexions-

testaments portent sur diverses exigences : relever des défis, jouir d'un certain degré de liberté au travail, reconnaître en l'expérience une composante essentielle de la sagesse, entretenir inlassablement son esprit de combativité, repenser sa vie et la revivre chaque jour. On peut se demander si un individu de 58-62 ans pourrait encore avoir le goût de léguer ses réflexions-testaments si les jeunes sont absents de son milieu de travail. Aurait-il autant le désir d'extérioriser et d'explicitier sa lecture spécifique, originale et expérimentée du marché du travail si des jeunes ne font pas partie de son auditoire ? Par ailleurs, la présence des jeunes serait-elle susceptible d'aider l'adulte de 58-62 ans à réagir positivement face à ses limites physiologiques ? Les jeunes le stimuleraient-ils à s'imposer des exigences toujours nouvelles malgré de nécessaires périodes d'adaptation ? Les jeunes pourraient-ils faire que cet adulte se taille des projets renouvelés et ne se définisse pas par le seul déclin de ses forces ? Ou, au contraire, est-il plus facile d'accepter certaines limites de son être physiologique quand il n'y a pas de témoins jeunes qui, sans le vouloir, rappellent que, jadis, ses conditions de santé étaient nettement meilleures ?

#### Les aînés de 63-67 ans en l'absence des jeunes

L'adulte de 63-67 ans se retrouve bon gré mal gré aux prises avec la réalité de la retraite. Il ne peut plus y échapper à plus ou moins brève échéance. Cette situation provoque chez lui différentes réactions : souvent il refuse cette réalité ou tente de l'occulter. Parfois, il en accepte le côté positif et s'engage dans un effort d'exploitation de tous les facteurs disponibles afin de poursuivre un développement vocationnel accéléré. L'absence de jeunes créerait-elle des réactions dans différents sens ? Cet adulte se sent-il très fautif de faire partie de la population « active » alors que les plus jeunes en sont absents ? Risque-t-il de penser à quitter hâtivement le marché du travail alors qu'il a potentiellement une contribution spécifique à offrir ? Se créerait-il un certain déséquilibre collectif important si la société tentait de faire fonctionner les rouages socio-économiques sans les jeunes de la vingtaine et sans les aînés de la soixantaine ? — La possibilité des gens de 63-67 ans de mieux s'intégrer lors de leur retraite effective est de poursuivre leur cheminement d'une façon adaptée en changeant d'occupation ou en allégeant leur horaire de travail. Cette adaptation à un statut de retraité risque-t-elle d'être compromise par le sort socio-économique réservé aux jeunes ? Cet adulte risque-t-il de se sentir de trop dans presque

toutes les formes d'occupations, même celles qui sont bénévoles ou à temps partiel. Pourtant ceci lui permettrait certes d'être actif jusqu'à sa mort biologique et d'avoir ainsi un apport positif dans l'évolution socio-économique. Par ailleurs, le fort sentiment d'inutilité sociale ressenti par ce nouveau retraité serait-il amenuisé par l'absence des jeunes en ce sens que ces derniers, tout comme lui, se retrouvent à l'écart de l'activité socio-économique ?

En somme, il y aurait encore ici tout un programme de recherches nécessaire pour identifier et mesurer l'impact de cette absence d'interaction d'une jeunesse qui se retrouve au seuil de sa vie de travail et des aînés qui se situent à différentes étapes de leur carrière au fil des ans. En l'absence des jeunes, les aînés s'exposent-ils à planifier une décélération trop hâtive ou trop intense de leur engagement occupationnel ? La force et le goût du risque des jeunes stimulent-ils les aînés à exploiter continuellement leurs compétences ? La vigueur de la jeunesse aide-t-elle les aînés à réagir contre une diminution d'entrain ou une certaine usure face à des séries d'échecs ou d'événements pénibles ? Ou au contraire, l'absence des jeunes laisse-t-elle croire aux aînés qu'ils seront moins bousculés par la compétition, moins secoués par des idées nouvelles ou moins chambardés dans leurs actions ou démarches de réalisation d'un projet de société ? Enfin y a-t-il des étapes de vie au travail où l'impact de l'absence des jeunes risque d'être plus marqué ou capital ?

\* \* \*

En recherche, tout reste à faire concernant la question de l'impact de la sous-représentation de la jeunesse en milieu de travail sur la collectivité et les aînés. Pourtant des réponses à cette question permettraient aux chercheurs d'apporter un éclairage nouveau à la société, de la sensibiliser sur les conséquences négligées de ce phénomène et de la seconder dans les prises de décisions ou les virages qui s'imposent. Des réponses à cette question favoriseraient également une prise de conscience encore plus aiguë (ou débouchant sur l'action) de la complémentarité essentielle de tous les sous-groupes d'âge pour garantir une évolution socio-économique accélérée de la collectivité. « Pour qu'un équilibre soit durable, il faut que tous ceux qui font partie du système participent à sa gestion, et non pas seulement ceux qui en contrôlent temporairement une partie » (Mead,



1979, p. 12). Surtout, des réponses à cette question apporteraient aux jeunes la possibilité de mieux saisir l'ampleur et la nature du rôle socio-économique, qu'ils doivent jouer et ainsi de mieux identifier les moyens qu'il pourraient prendre pour déclencher une offensive pertinente, visant à créer les conditions appropriées d'un tel rôle. En somme, des réponses à cette question permettraient à toute la société d'être plus consciente des nombreuses et peut-être irréversibles répercussions néfastes d'une situation socio-économique qui risque de se traduire par le double et pénible constat d'une génération et d'une société sacrifiées. Il semble impératif que vieillesse (ou aînesse) en arrive à savoir et jeunesse à pouvoir.

### NOTES

1. Il ne faut pas oublier que ces relevés sont toujours arbitraires ou incomplets malgré le choix de mots clés les plus judicieux et la connaissance de l'apport respectif des divers périodiques ou recueils d'écrits.

### BIBLIOGRAPHIE

- Ackock, A.C. et V.L. Bengston, « Socialization and attribution processes: actual vs perceived similarities among parents and youth » dans *Journal of marriage and the family* XLII, 3 (1980) 501-515.
- Baltes, P.B., « Longitudinal and cross-sectional sequences in the study of age and generation effects » dans *Human development* 11 (1968) 145-171.
- Bellemarre, D. et L. Poulin, *Le plein emploi Pourquoi?* UQAM (LABREV) Institut de recherche appliquée sur le travail, 1983.
- Bengston, V.L. et K.D. Black, « Intergenerational relations and continuities in Socializations », dans Baltes, P.B. et Schaie, K.W. (Éd.), *Life-span developmental psychology*, N.Y., Academic Press, 1973, 208-235.
- Bengston, V.L., M.J. Furlong et R.S. Laufer, « Time aging and the continuity of social structure: themes and issues in generational analysis » dans *Journal of Social Issues* XXXIX, 4 (1983) 45-71.
- Bengston V.L. et J.A. Kuypers, « Generational differences and the developmental stake » dans *Aging and Human Development* 2 (1971) 249-260.
- Cattell, R.B., *Abilities: their structure, growth and action*, Boston, Houghton-Mifflin, 1971.
- Conseil Supérieur de l'éducation, *Pour que les jeunes adultes puissent espérer*. Avis sur la formation des jeunes et leur insertion sociale et professionnelle, Québec, Bibliothèque nationale du Québec, mai 1983.
- Dannefer, D., « Adult development and social theory: a paradigmatic reappraisal » dans *American Sociological Review* 49 (1984) 110-116.
- Dion, L., « Le Québec en mal de sa jeunesse » dans *Le Devoir*, 1<sup>er</sup> août 1983, p. 11.
- Dumont, F., *L'anthropologie en l'absence de l'homme*, Paris, P.U.F., 1981.
- Eisenstadt, S.N., *From generation to generation*, Glencoe, The Free Press, 1965.
- Feuer, L., *The conflict of generations*. N.Y., Basic Books, 1969.
- Goslin, D.A., « Introduction » dans D. Goslin (Éd.), *Handbook of socialization theory and research*, Chicago, Rand McNally, 1969.
- Grand'Maison, J., « Préface » dans D. Riverin-Simard, *Étapes de vie au travail*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1984, p. 9-15.
- Kandel, D. et G. Lesser, *Youth in two words*, San Francisco, Jossey-Bass, 1972.
- Lagree, J.D. et P. Lew-Fai, (Éd.) *La jeunesse en questions*. Rapport réalisé à la demande du ministre délégué à la Jeunesse et aux Sports de la

- Mission de recherche du ministère de l'Urbanisme et du Logement, Paris, La Documentation française, 1983.
- Levinson, D.J., *The seasons of a man life*, N.Y., A.A. Knopf, 1978.
- Mannheim, K., « The sociological problem of generations » dans K. Mannheim, *Essays on the sociology of Knowledge*, N.Y., Oxford University Press, 1952.
- Mead, M., *Le fossé des générations*, Paris, Denoël/Gonthier (Traduit de l'américain par Jean Clairevoise et William Desmond), 1979.
- Neugarten, B.L. et N. Datan, « Sociological perspective in the life cycle » dans P.B. Baltes et K.W. Schaie (Éd.), *Life-span developmental psychology: personality and socialization*, N.Y., Academic Press, 1973, p. 53-68.
- Reich, C.A., *The greening of America*, N.Y., Random House, 1970.
- Riley, M.W., M. Johnson et A. Foner, *Aging and society: a sociology of age stratification*, vol. 3, N.Y., Russel Sage foundation, 1972.
- Riverin-Simard, D., *Étapes de vie au travail*, Éd. Saint-Martin, 1984.
- Rosenmayr, L. et K. Allerbeck, « Youth and society » dans *Current sociology* XXVII, 2-3 (1979) 1-362.
- Roszak, T., *The making of a counter culture*, Garden City, N.Y., Doubleday, 1969.
- Schaie, K.W., « A general model for the study of developmental problems » dans *Psychological Bulletin* 64 (1965) 92-107.
- Secrétariat à la jeunesse, *Changeons le mode d'emploi: symposium sur les jeunes et l'emploi*. Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 1984.
- Super, D., « Exploration des frontières de développement vocationnel » dans *Consultation Nationale*, vol. 8, 1985, 271-299.
- Tipps, H.C. et H.A. Gordon, « Inequality at work: race, sex and under-employment » dans *Social indicators research* XVI, 1 (janvier 1985) 35-51.
- Troll, L.E. et V.L. Bengston, « Intergenerational relations throughout the life span » dans B.B. Wohlman (Éd.), *Handbook of developmental psychology*, N.Y., Prentice-Hall, 1982, p. 890-912.
- Unesco, « L'incidence de la situation économique sur l'accès des jeunes à l'éducation, la culture et le travail » dans *Jeunesse et travail*, Paris, 1979.
- Werner, H., *Comparative psychology of mental development*, N.Y., International University Press, 1948.
- Withbourne, S.K. et C.S. Weinstock, *Adult development: the differentiation of experience*, N.Y., HRW, 1979.

## Commentaires et échanges

Fernand Toussaint

### COMMENTAIRE DE BASE: M. Normand Maurice professeur à la Polyvalente Le Boisé

M. Maurice se définit d'abord comme praticien auprès de jeunes dont le dénominateur commun est l'école secondaire, où ils se trouvent souvent en situation d'échec, « échoués » à la manière des baleines, sans efforts personnels véritables pour s'en tirer. Son rôle, dit-il, est de tenter de les « renflouer » par des actions concrètes faisant appel aux ressources mêmes de ces jeunes, principe qui produit dans son milieu des résultats surprenants. C'est pourquoi, au-delà des esprits théoriques et tout en renonçant à un commentaire qui tiendrait compte de l'ensemble du texte de M. Fortin, il préfère s'arrêter à certains points particuliers se rapportant à des situations liées à son expérience.

### Les élèves des programmes professionnels peuvent réussir

« Les diplômés des programmes professionnels « long » et « court » n'ont pas plus de succès dans leur quête d'emploi que les décrocheurs des mêmes programmes, et ils ont beaucoup moins de succès que les diplômés et les décrocheurs du programme général. »

Cette affirmation de M. Fortin (p. 1) ne semble pas décrire une situation générale, aux yeux de M. Maurice. Ainsi, sur le plan de la réussite scolaire, à la polyvalente Le Boisé, 90 % des élèves du professionnel

long obtiennent leur diplôme d'études secondaires générales et s'assurent ainsi l'accès au cégep en plus d'avoir acquis une grande fierté d'eux-mêmes.

### Scolariser ou préparer à l'emploi?

« Tout comme Dandurand, Lemelin rappelle l'extraordinaire concentration du temps chômé parmi une minorité de jeunes qui sont sous-scolarisés et qui proviennent de milieux familiaux ou de régions industrielles désavantagés. »

En réaction à ce passage du texte de M. Fortin (p. 3), M. Maurice pense que chez plusieurs, la sous-scolarisation est la conséquence d'un sous-développement personnel dû à un contexte familial plus pauvre. Faut-il alors travailler à « scolariser » ces jeunes, à leur faire assimiler un programme abstrait, ordonné et progressif de connaissances? Ce serait une erreur. Il faut plutôt les « brancher » sur les grandes sources de développement personnel: la vie, l'environnement, la société, eux-mêmes.

Dans cette perspective, le ministère de l'Éducation fait fausse route, affirme M. Maurice, en reportant la formation professionnelle après le secondaire V. Les jeunes décrocheront avant: ce qu'ils veulent, ce sont des habiletés de travail et non de faire un peu plus d'arts plastiques ou de taper sur un ballon. Et le rôle de l'école secondaire n'est pas de former des gens de métier immédiatement acceptables par les corporations.

L'atelier de culture à l'école secondaire est là pour répondre à des intérêts particuliers. C'est un accrocheur centré sur la vie et procurant aux jeunes, par la réussite, des gratifications significatives immédiates. Son effet mobilisateur et stimulant s'exerce aussi sur les décrocheurs: 80% de ces décrocheurs réussiront leur secondaire IV à la polyvalente Le Boisé.

### Que faire avec de jeunes sous-développés inemployables?

Parlant des « puissants mécanismes de protection chez les adultes » face à la concurrence des jeunes, situation que mentionne M. Pierre Fortin (p. 13), M. Maurice estime que ces mécanismes semblent d'autant plus forts que les jeunes sont absents, incapables de

s'organiser à cause de leur propre sous-développement, qui les rend souvent inemployables. À certains égards, ils n'ont pas encore développé un minimum de sens des responsabilités et, une fois embauchés, ils cherchent à se grégariser et à protéger leur sous-développement par le syndicat. Incapables de comprendre la situation d'ensemble de l'entreprise, ils constituent même parfois pour elle un danger véritable à cause de leur insouciance.

Que faire pour eux à l'école? Regrouper ces décrocheurs, ces « échoués », les mettre franchement en face de leur sous-développement et, à travers des projets concrets (v.g. la récupération de papier), leur redonner motivation et fierté et les pousser à devenir les meilleurs parmi les jeunes citoyens.

Le fait de se dépasser et de réaliser des choses valables et reconnues par son milieu social favorise en outre le développement de l'entrepreneurship.

### Deux remarques complémentaires

La première: on peut agir sur l'économie générale en modifiant certains comportements, par exemple, le tri des déchets à la source signifie la création de 10 000 emplois au Québec. Une approche nouvelle des habitudes et des modes de transport pourrait avoir un effet analogue.

La seconde: le politique devient déterminant dans l'économie; mais le sous-développement d'une partie importante de l'électorat rend impossibles des choix qui s'imposeraient. Par exemple, comment susciter un débat éclairé sur le libre échange? Comment susciter des alternatives que le peuple ne comprend pas ou ne peut concevoir?

Un des moyens, c'est d'identifier, de définir et d'exploiter à fond des rôles sociaux à la mesure des jeunes, aussi incrustés dans la vie réelle et aussi utiles que les rôles dévolus à l'adulte. C'est de permettre aux jeunes de découvrir leur identité par le travail. Des jeunes éclairés et motivés peuvent avoir une influence étonnante dans leur milieu: ils peuvent, par exemple, sensibiliser leurs parents à certains problèmes (v.g. la surmédication), les amener à faire des choix à partir d'un ordre de valeurs (v.g. face au problème de la pollution) et devenir créateurs d'une nouvelle société par leur engagement personnel.

La société consent des ressources gigantesques dans le domaine de l'éducation. Les jeunes représentent un potentiel, une énergie qu'on



*sous-estime. Si l'école devenait un immense regroupement de ces jeunes, sérieusement engagés, peut-on imaginer, conclut M. Maurice, ce qu'ils représenteraient pour la société?*

## ÉCHANGES

*L'analyse de la question de l'insertion des jeunes dans les milieux de travail met vite en lumière les nombreux facteurs qui rendent cette insertion complexe et aléatoire. La qualité de la formation professionnelle acquise à l'école ne garantit pas par elle-même la réussite de cette insertion. Très souvent déterminantes, la conjoncture économique et la problématique sous-jacente pèsent lourdement sur les possibilités d'emploi.*

*Les crises économiques cycliques, la raréfaction des emplois, les politiques et les structures sociales, la rigidité des règles et des pratiques syndicales, autant de réalités se dressent comme des obstacles majeurs à l'entrée des jeunes dans les milieux de travail, où leur absence relative est sentie finalement comme un appauvrissement collectif. Que faire dans un tel contexte? À travers des motifs sérieux d'inquiétude, peut-on déceler certaines raisons d'espérer? Les échanges qui suivent l'exposé de M. Fortin permettent de cerner davantage cette question aux multiples visages.*

## La présence nécessaire des jeunes

*Une première évidence semble rallier l'ensemble des participants: la présence des jeunes est essentielle dans les milieux de travail comme dans l'ensemble des rouages actifs de la société. Cette présence, on ne peut considérer que les adultes doivent la « donner » aux jeunes; les jeunes y ont droit en vertu de leur qualité de jeunes citoyens.*

*Toutefois, en dépit des discours sur la sous-représentation actuelle des jeunes et de ses effets négatifs sur la créativité des aînés et sur le dynamisme de la société, on entretient encore bien des préjugés à leur endroit et on ne se sent pas encore assez « blessé », diminué, par leur absence. À ce point de vue, les générations sont peu solidaires et on est loin d'une société de partage. Un indice du peu de sensibilité à ce sujet et du manque d'interrogation sur la voie à suivre dans l'avenir: le peu de recherches systématiques sur la question.*

*Certaines initiatives connues pourraient inspirer de nouvelles orientations. Ainsi, au Portsmouth College, une politique d'embauche fait en sorte que la pyramide des âges des professeurs soit toujours la même. Pourquoi pas chez nous, demande un intervenant? Par exemple dans certains départements de cégeps? Les préjugés idéologiques et un patronage mesquin bloquent trop souvent la porte à des jeunes, même les meilleurs.*

## Une conjoncture vraiment alarmante?

*Un passage d'allure plutôt optimiste du texte de M. Pierre Fortin, entre autres, provoque bien des réactions: « Le pessimisme ambiant sur la nature présumément structurelle du chômage élevé est un thème récurrent dans l'histoire économique lorsqu'une récession prolongée frappe nos sociétés, comme pendant les années trente, au tournant des années soixante et, maintenant, au début des années quatre-vingts. À chaque fois, la reprise a fini par s'enclencher et les problèmes « structurels » ont fondu comme neige au soleil. Les « générations sacrifiées » ont rebondi dans toute leur vigueur » (p. 16).*

*Cet optimisme est-il fondé? Les discours courants sont-ils exagérément alarmistes? N'y a-t-il que des aspects négatifs à la situation actuelle? Les participants n'apportent pas des réponses univoques à ces interrogations.*

*Certains, plutôt optimistes, croient à l'évolution rassurante que révèlent les courbes historiques de l'économie et du chômage. Le mauvais moment à passer achèverait donc. Par ailleurs, les périodes de crise économique comporteraient certains effets positifs. Elles favoriseraient l'émergence de certains jeunes diplômés qui créent des activités, découvrent de nouveaux modèles de formation et de travail et forcent ainsi les aînés à évoluer.*

*À un autre point de vue, le chômage n'engendre pas nécessairement chez tous les jeunes une image d'eux-mêmes à jamais diminuée. Plusieurs se perçoivent simplement en attente d'exercer un métier et non comme chômeurs; le délai qui leur est imposé leur permet de vivre d'autres expériences enrichissantes.*

*Enfin, la régression démographique pourrait contribuer à la solution de certains problèmes actuels d'emploi chez les jeunes. Ainsi, phénomène quasi paradoxal, si on s'arrête à la proportion de jeunes*

qui travaillent par rapport à la population totale des travailleurs, on découvre que le taux d'activité des jeunes a augmenté depuis 1968, en dépit de la hausse du taux de scolarisation, laquelle peut avoir eu pour effet de retarder l'entrée sur le marché du travail.

Cette vision des choses ne réussit pas toutefois à rassurer de nombreux intervenants. Les raisons de leur pessimisme sont multiples :

- Le taux de chômage des jeunes peut baisser relativement ; mais si ce chômage continue à affecter toujours certaines couches particulières de jeunes, en l'occurrence les plus démunis, le problème demeure entier à cet égard.
- La possibilité de la reprise cyclique de notre économie serait davantage rassurante et convaincante si on pouvait cerner davantage certains facteurs dont les effets peuvent être profonds et persistants plus qu'on croit. Ce sont notamment l'évolution du concept de division internationale du travail, l'obligation du Canada de se réorganiser en termes de moyens de production et enfin les effets plus ou moins stimulants du salaire minimum par rapport à ce qu'offrent l'assurance-chômage et l'aide sociale.
- Divers modèles de production, plus structurels que conjoncturels, sont en train de naître. Certaines expériences révèlent (par exemple à Saint-Jérôme) qu'en dépit d'un fort développement économique régional, le taux de chômage ne s'abaisse pas et la compétitivité d'une entreprise n'est pas assurée par le nombre d'emplois disponibles. La reprise économique pourra avoir lieu mais, à cause de la mécanisation notamment, les règles du partage de l'enrichissement collectif risquent des changements tels que moins de personnes en profiteront vraiment et que l'écart continuera de s'accroître entre les pauvres et les riches.
- La récurrence cyclique des crises économiques semble une fatalité. Quelles en sont les causes profondes ? On semble difficilement les comprendre. Une action sur ces causes elles-mêmes se heurte à des réalités d'une grande complexité ; la multitude des facteurs de changements doit tempérer l'optimisme face aux « merveilleux défis » que pose la conjoncture.
- Dans cette conjoncture, où les jeunes tentent de trouver du travail, il faut regarder avec circonspection la statistique des emplois occupés. De même que l'économie « souterraine » du travail au noir n'est pas comptabilisée ni comptabilisable malgré son ampleur, le fait que beaucoup de jeunes travaillent n'épuise pas la question.

*Il y a travail et travail ! Les jeunes acceptent souvent pour survivre ces « jobbines », ces tâches « plates » dont personne ne veut, ce qui diminue leur taux de chômage. En même temps, à l'instar des émigrés en certains pays, ne condamne-t-on pas ainsi les jeunes à une certaine forme de prolétariat ?*

### Les rigidités de la société

*Dans un contexte où la souplesse et l'imagination s'imposent si l'on veut assurer un emploi au plus grand nombre possible de jeunes, la plupart des participants semblent faire consensus sur un point : de nombreuses « rigidités » sociales se dressent comme des obstacles souvent infranchissables. Le texte de M. Pierre Fortin et de M. Simon Langlois y font un large écho. Cette « rigidification » de la société touche tout le monde d'une certaine façon ; elle atteint plus profondément les jeunes qui ont à se tailler une place dans les diverses sphères de l'activité sociale et économique.*

*La critique de ces rigidités, dont celle du syndicalisme, ne signifie pas que l'on remette en question certains grands acquis, conquis de haute lutte, et certains programmes qui relevaient à l'origine d'objectifs louables, telle une meilleure protection des travailleurs, des consommateurs, des chômeurs. Elle doit surtout porter, en toute lucidité, sur leurs effets négatifs à maints égards.*

*Dans ce sens, des intervenants dénoncent certaines règles syndicales qui font primer l'ancienneté sur la compétence, entravent ainsi l'accès de nombreux jeunes au travail, les empêchent, par l'effet des passages forcés d'un champ de travail à un autre (supplantation), de mettre à profit leur formation spécifique, ou encore leur font perdre ultimement un emploi déjà détenu.*

*Cette rigidité déborde toutefois le champ du travail. Elle s'étend progressivement à l'ensemble de la société et de ses institutions, en particulier à l'école. Les multiples droits revendiqués ou obtenus, et traduits dans diverses chartes ou conventions, ne sont pas équilibrés par une égale sensibilité aux devoirs correspondants. Il s'ensuit une situation conflictuelle où les droits des uns se heurtent aux droits des autres dans des milieux hautement réglementés, normalisés, bureaucratisés. Aussi n'est-il pas surprenant que les jeunes y soient souvent laissés pour compte.*

## Un système à ajuster

À grands maux, grands remèdes. Que pourraient-ils être pour un système malade, si complexe et si dysfonctionnel quant à sa capacité de conserver un certain équilibre et de créer des emplois pour tous ? Plusieurs participants suggèrent un certain nombre de correctifs ou de pistes de recherche. Soulignons-en quelques-uns mis de l'avant sans pour autant faire toujours l'objet de consensus :

- Des efforts s'imposent pour approfondir le projet de société et les modes de partage de l'enrichissement collectif que l'on veut se donner. Dans cette recherche de la meilleure égalité des chances et du plein emploi, les jeunes revendiquent leur place, notamment dans les décisions entourant les conventions de travail des secteurs public et parapublic.
- Le taux global de chômage cache souvent des situations particulières. Ainsi, 50 % du chômage des jeunes est probablement subi par 5 à 10 % de ces jeunes, en l'occurrence les moins instruits, les moins bien formés. Un effort prioritaire s'imposerait pour corriger la situation de ces jeunes désavantagés.
- Le haut taux de taxation, véritable confiscation frappant les jeunes recevant l'aide sociale et qui acceptent un emploi (réduction d'un dollar pour chaque dollar gagné) est une puissante invitation à l'économie souterraine. Même si celle-ci favorise les échanges de services et les solidarités, il faudrait en voir les effets à long terme sur l'emploi des jeunes.
- De nombreux facteurs, internes ou externes, en milieu de travail, contribuent à la raréfaction des emplois pour les jeunes. Les motivations, la super-organisation du travail, les politiques et les taux de rémunération, la qualité et la stabilité des emplois, les critères d'ancienneté en sont des exemples.
- En tout ceci, les conventions collectives jouent un rôle important. Aussi est-il souhaitable que des propositions patronales et syndicales indiquent une volonté d'ouverture plus grande à l'emploi des jeunes. Par exemple, s'il est acceptable que les salaires s'élèvent, ne serait-il pas souhaitable d'en réaménager les échelles, de sorte qu'un salaire d'entrée plus bas augmente le nombre d'emplois ou prévienne les mises à pied ? Certains disent craindre les effets permanents à la baisse d'une telle mesure. Elle apparaît tout de même comme une possibilité à explorer afin que les salaires

fluctuent et non les emplois. Une telle pratique a déjà permis à des pays d'Europe de traverser des crises économiques en usant d'une souplesse très rentable pour l'économie et l'emploi.

- Le chômage technologique fait partie de l'histoire des changements que nous avons connus. Cependant, la baisse des emplois dans un secteur est ordinairement compensée par la création d'emplois dans d'autres secteurs. La pénurie des emplois est plutôt due aux mesures anti-inflationnistes des gouvernements. Par ailleurs, la division internationale du travail oblige à des ajustements dont les modalités adéquates sont à trouver : mesures compensatoires pour les secteurs touchés ? dépréciation de la monnaie ? Les champs de recherche demeurent largement ouverts en tout ceci.

## Le courage de dire les choses

Quelques intervenants trouvent encourageants les propos de M. Pierre Fortin et de M. Normand Maurice : des solutions sont possibles, des « poignées » existent pour commencer à saisir le réel... À leurs yeux, la parole de M. Normand Maurice apparaît franche et fraîche : elle soulève les problèmes concrets du milieu scolaire ; elle ose dire aux jeunes qu'ils sont en état d'échec possible ; elle montre que l'école n'a pas réussi à éliminer les inégalités malgré les discours égalitaristes des quinze dernières années.

En tout ceci, on peut douter que des propos comme ceux de M. Maurice soient vraiment écoutés par ceux qui détiennent la parole, les statistiques, la capacité d'agir. Les discours de la « grande sociologie » ne sont pas nécessairement faux ; ils sont incomplets. Ils proposent des solutions un peu à l'ancienne, à la manière d'un raisonnement abstrait : on fait accroire aux jeunes qu'ils sont tous égaux, on abolit les voies, on abolit le secteur professionnel court, on camoufle le sort de nombreux jeunes en difficulté par des approches floues et inefficaces...

En réalité, la majorité des enseignants tiendraient probablement aux voies (on y revient en France) et à un enseignement professionnel qui ne soit pas une « voie de garage ». Dans cette optique, la sélection des élèves prend un sens positif si elle est faite dans un but de réintégration et non de division. Ainsi, à partir d'échecs, comme à la polyvalente Le Boisé, on peut amorcer un virage grâce à une pédagogie et à des projets qui rejoignent les jeunes sur le plan des motivations, de l'affectivité et de la socialisation.



*Cette perspective en rejoint une autre, fondamentale : la formation des jeunes en général, au même titre que celle des adultes au travail. À cet égard, on fait ressortir combien la qualité de la formation constitue un atout précieux pour obtenir et conserver un emploi. Plus que sur des critères douteux, telle l'ancienneté, on devrait mettre plutôt l'accent sur la recherche de l'excellence et se donner les moyens appropriés d'y parvenir.*

*De cette façon, au moment de leur insertion dans les milieux de travail, les jeunes pourraient être plus compétitifs et leur stabilité dans l'emploi, plus grande.*

## 4

### *La participation des jeunes aux projets et aux décisions*

Jacques Dufrane

#### **La participation aux projets et aux décisions**

La jeunesse est-elle au contraire le meilleur âge d'agir ? On aura une conception bien différente de la participation chez les jeunes selon que l'on choisit la première définition ou la seconde.

Si l'on pense qu'être jeune c'est être inachevé et, à la limite, malade, la participation souhaitable c'est alors la participation aux modèles, aux archétypes, à tout ce qui nourrit, à tout ce qui donne forme et énergie. Le mot participation prend dans ce cas son sens littéral : celui qui participe est la partie qui tente de s'intégrer au tout. Participer c'est recevoir sa part.

Si l'on pense au contraire que la jeunesse est avant tout le lieu du dynamisme, de la fraîcheur, de la créativité, participer pour les jeunes, c'est donner. C'est alors la société qui reçoit. Ou qui se prive d'un apport essentiel si elle n'est pas en mesure d'accueillir la part des jeunes.

Dans les trois documents que j'ai eu à méditer de façon toute spéciale, c'est la seconde définition qui a été retenue. Il fallait s'y attendre puisque la conception positive de la jeunesse est implicitement contenue dans le sens le plus courant du mot participation.

Après avoir réfléchi à haute voix sur ces textes, je montrerais comment le discours sur la participation pourrait être renouvelé par une approche située dans le prolongement de la première définition de la jeunesse.

Vincent Lamiex traite de la participation des jeunes à la politique. Il en traite de façon érudite, si j'ose dire. Les mouvements

Cette perspective en recrée une autre, fondamentale: la formation des jeunes en général, au même titre que celle des adultes au travail. À cet égard, on fait ressortir combien la qualité de la formation constitue un atout précieux pour obtenir et conserver un emploi. Plus que sur des critères douteux, tels l'ancienneté, on devrait mettre plutôt l'accent sur la recherche de l'excellence et se donner les moyens appropriés d'y parvenir.

De cette façon, au moment de leur insertion dans les milieux de travail, les jeunes pourraient être plus compétitifs et leur stabilité dans l'emploi, plus grande.

## La participation aux projets et aux décisions

## La participation des jeunes aux projets et aux décisions

Jacques Dufresne

La jeunesse est-elle « cette maladie dont on finit toujours par guérir »? Est-elle au contraire le véritable âge d'or? On aura une conception bien différente de la participation chez les jeunes selon que l'on choisira la première définition ou la seconde.

Si l'on pense qu'être jeune c'est être inachevé et, à la limite, malade, la participation souhaitable c'est alors la participation aux modèles, aux archétypes, à tout ce qui nourrit, à tout ce qui donne forme et énergie. Le mot participation prend dans ce cas son sens littéral: celui qui participe est la partie qui tente de s'intégrer au tout. Participer c'est recevoir sa part.

Si l'on pense au contraire que la jeunesse est avant tout le lieu du dynamisme, de la fraîcheur, de la créativité, participer, pour les jeunes, c'est donner. C'est alors la société qui reçoit. Ou qui se prive d'un apport essentiel si elle n'est pas en mesure d'accueillir la part des jeunes.

Dans les trois documents que j'ai eu à méditer de façon toute spéciale, c'est la seconde définition qui a été retenue. Il fallait s'y attendre puisque la conception positive de la jeunesse est implicitement contenue dans le sens le plus courant du mot participation.

Après avoir réfléchi à haute voix sur ces textes, je montrerai comment le discours sur la participation pourrait être renouvelé par une approche située dans le prolongement de la première définition de la jeunesse.

Vincent Lemieux traite de la participation des jeunes à la politique. Il en traite de façon stendhalienne, si j'ose dire. Les mouvements

politiques, dit-il, naissent, se cristallisent et se sclérosent, comme la passion amoureuse analysée par Stendhal.

Vincent Lemieux distingue trois grands mouvements dans l'histoire politique québécoise depuis un siècle. Il les appelle générations. De la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 1930, il y a eu la génération libérale; ensuite la génération unioniste dont Duplessis fut le maître; la génération péquiste a commencé à la fin des années soixante.

Dans la vie de chaque génération, quatre étapes: l'émergence, la progression, la stagnation et l'effacement.

Le rapport des jeunes à l'État varie avec ces étapes. Au moment de la formation d'une génération les jeunes se dirigent vers la formation politique qui la représente, en deviennent membres actifs et sympathisants. Au cours de la phase de progression, les mêmes jeunes, qui ont déjà un peu vieilli, accèdent à la participation à l'État. Leur participation au mouvement politique tend à diminuer. La phase de stagnation est commencée pour ce dernier.

Si cette thèse est juste, la génération péquiste serait actuellement dans une phase de stagnation, ce qui expliquerait pourquoi peu de jeunes y participent.

On en arrive par déduction, à partir de la thèse de Vincent Lemieux, à la conclusion que la génération nouvelle naîtra des cendres de l'un des grands partis politiques — il en fut ainsi dans le passé — et qu'en réaction contre le Parti québécois, elle sera non nationaliste et non interventionniste, à moins qu'elle ne récupère l'idée nationaliste en la combinant avec un parti pris pour le secteur privé.

Je disais que cette thèse rappelle les analyses de Stendhal sur l'amour. L'analogie avec les catégories qu'utilisent les géologues pour dater les âges de la terre est encore plus frappante. Vincent Lemieux nous fait entrevoir la vie politique comme une alternance de périodes de glaciation et de réchauffement. Et de même que certaines espèces disparaissent pendant les périodes de glaciation pour resurgir pendant les périodes de réchauffement, de même la participation des jeunes diminue pendant la période de stagnation pour reprendre à la nouvelle émergence.

Il y a dans cette analyse je ne sais quoi d'olympien qui est de nature à rassurer tous ceux qui estiment la jeunesse en perdition, en mal d'être, chaque fois qu'elle s'éloigne de la chose politique. Mais non! Elle

s'adapte tout simplement. Et en fuyant ainsi la glaciation, ou la stagnation, elle fait preuve de santé.

Mais de quoi s'occupent les jeunes pendant les périodes de retrait de la politique, à quoi participent-ils? On est tenté de compléter la thèse de Vincent Lemieux en faisant appel à la première définition de la jeunesse et au type de définition qui y correspond.

Pendant les périodes de retrait de la politique les jeunes s'occupent de leurs bonheur et salut individuels. Ils se tournent vers les modèles, les maîtres à sentir, à penser, à prier. Ce faisant, ils constituent les réserves de vie et d'idées qui vont leur permettre de jouer un rôle positif déterminant dans une prochaine période d'émergence.

La participation des jeunes serait ainsi soumise à de grands rythmes, analogues aux rythmes cosmiques; ils accumulent des réserves, ils recoivent de la société pendant la période nocturne; ils donnent, ils dépensent leurs réserves pendant la période diurne.

Le rôle et la responsabilité des adultes varient en fonction de ces périodes. Pendant la période nocturne, un solide encadrement, une certaine rigidité sociale donc, sont sans doute nécessaires. Il est plus facile de recevoir une formation dans ces conditions que dans la liberté du plein jour.

Incidentement on peut soutenir que la jeunesse qui a fondé le mouvement péquiste était issue d'institutions d'enseignement où l'encadrement était incontestablement beaucoup plus fort qu'il ne le fut par la suite. Au cours des années cinquante on ne faisait guère de politique dans les collèges classiques; on en faisait encore moins dans les écoles secondaires. On étudiait cependant. On se nourrissait intellectuellement et spirituellement d'une façon telle qu'on allait avoir ensuite assez de souffle pour lancer de grands projets. (Certains diront, non sans quelques bonnes raisons, que c'est malgré tout le souffle qui a manqué, après la référendum surtout.)

On peut dire que pendant les années cinquante les adultes ont assumé leurs responsabilités face aux jeunes, compte tenu de la phase où ils se trouvaient, en leur fournissant l'encadrement dont ils avaient besoin. Quand les jeunes furent prêts à donner, après avoir reçu, à passer de la participation aux modèles à la participation aux mouvements politiques, les adultes de nouveau ont su faire face à la situation. On se souvient de la façon dont les cabinets des ministres libéraux du début des années soixante se sont remplis de jeunes, qui, dans bien des cas, eurent tout de suite des fonctions importantes à remplir.



Cela nous oblige à nous interroger sur l'attitude actuelle des adultes face aux jeunes. Dans la mesure où ils ont besoin d'encadrement pour se préparer à la prochaine génération, les jeunes reçoivent-ils des adultes tout l'appui nécessaire? Dans la mesure où ils sont déjà prêts «à donner», à s'insérer dans les mouvements politiques et dans le monde du travail, sont-ils vraiment accueillis comme ils le furent au début des années soixante?

J'ai pour ma part la très nette impression que les adultes font actuellement les choses à l'envers. Ils sont mous, gélatineux, même là où ils devraient être un peu rigides, structurés en tout cas: quant à l'éducation dont ils sont les maîtres; ils sont rigides là où ils devraient être souples: dans leur façon de faire participer les jeunes au monde du travail et de la politique. Ils ont la colonne vertébrale à la place des poumons et inversement.

C'est précisément des rigidités sociales que traite le second document que j'ai eu à étudier, celui de M. Simon Langlois.

M. Langlois examine les rigidités sociales sous quatre angles différents: 1) la certification des connaissances, 2) l'institutionnalisation du marché du travail, 3) la régulation étatique, 4) les politiques d'emploi.

La certification des connaissances — à ne pas confondre avec une éducation structurée favorisant la participation à des modèles — de même que la spécialisation étroite qu'elle implique est, selon Simon Langlois, une des principales causes des difficultés d'insertion sociale chez les jeunes. Au Québec, nous rappelle-t-il, l'enseignement professionnel est de plus en plus spécialisé, mais il se fait de moins en moins en liaison avec le monde du travail. On constate le même phénomène à l'université.

« Il suffit, écrit Simon Langlois, qu'un domaine d'emploi devienne saturé pour que soient immédiatement réduits au chômage tous les diplômés dont la formation a été orientée vers ce dernier. »

« La spécialisation des connaissances, précise-t-il également, ne signifie pas qu'il existe un lien fonctionnel étroit entre les connaissances académiques et le travail accompli en emploi ou dans le poste occupé. »

En poussant très loin la spécialisation on a aussi, bien entendu, créé des attentes spécifiques, précises et élevées chez les diplômés, attentes que ne peut satisfaire le marché du travail.

« Le développement de la certification, — je cite toujours M. Langlois — a créé des conditions encore plus difficiles pour les non-diplômés,

qui se voient exclus d'un nombre élevé d'emplois pour lesquels le diplôme est exigé même s'il n'est pas fonctionnel. »

Le marché du travail a donc ses rigidités propres qui s'ajoutent à celles du système scolaire. La demande d'expérience pertinente, lorsqu'elle est érigée en système comme c'est trop souvent le cas, devient une rigidité qu'il est pratiquement impossible de surmonter.

La fréquence des changements d'emploi, qui entraîne une trop grande mobilité, constitue une autre forme de rigidité. Il a été démontré, nous dit Simon Langlois, que le chômage des jeunes est directement associé aux changements fréquents d'emploi.

Quant à la primauté à l'ancienneté, qui existe autant là où il n'y a pas de syndicat que là où il y en a, est-il nécessaire de rappeler qu'elle est la forme par excellence de la rigidité, surtout quand elle va jusqu'à la « Supplantation » (*bumping*)? En cas de compression de personnel dans un secteur donné, les travailleurs dont l'emploi est mis en cause peuvent aller déplacer des collègues dans des secteurs ou départements différents de l'entreprise, jusqu'au dernier embauché, qui est généralement un jeune.

La régulation étatique, toujours selon Simon Langlois, ne fait que renforcer les rigidités du monde du travail. On songe par exemple à la Loi sur les corporations professionnelles qui, en autorisant le tarif minimum — dans le cas du notariat par exemple — et en interdisant la publicité, empêche les jeunes de se faire rapidement une place au soleil. Le salaire minimum peut également avoir des effets négatifs sur l'emploi des jeunes.

Simon Langlois attire notre attention sur un certain nombre de lois ou règlements votés au cours des trente dernières années:

- Loi sur les corporations professionnelles,
- Loi sur le salaire minimum,
- Loi de protection du consommateur,
- Loi sur les relations propriétaire-locataire,
- Loi anti-scab.

La société québécoise se caractérise de plus en plus « par le découpage des rapports sociaux en problèmes — relations de travail, égalité pour les femmes, santé, etc. — et en clientèles prises en charge par les lois et les appareils de l'État ».

« Ce découpage s'est traduit par l'apparition de droits particularisés: droit à la santé, droit au logement, droit à l'égalité. »

Citant J.-J. Simard, Simon Langlois note « que la notion bourgeoise de *droit* s'est substituée à l'idée de *devoir* ».

(Incidentement, l'auteur a laissé passer ici une belle occasion de faire une incursion dans le débat sur le droit *de* et le droit *à*.)

Il fallait s'y attendre, les conclusions de Simon Langlois ne sont guère optimistes :

- 1- L'écart entre le salaire moyen des jeunes travailleurs et celui d'un ouvrier moyen de 45 à 55 ans s'est élargi depuis 1950.
- 2- Les jeunes sans emploi ni prestation de chômage peuvent survivre sous la dépendance de leur famille ou de l'État, mais l'aide qui leur est consentie est moindre que celle qui est consentie aux autres groupes sociaux.
- 3- Les jeunes ont un accès moindre aux ressources mais sont néanmoins davantage exposés aux risques.

Simon Langlois propose les remèdes suivants :

- 1- revoir les programmes gouvernementaux ;
- 2- identifier ce qui ne va pas dans l'école et y apporter des correctifs plutôt que d'offrir des programmes spéciaux aux décrocheurs ;
- 3- améliorer l'organisation du système scolaire qui, actuellement, oriente les jeunes vers des impasses ; mettre un frein à la spécialisation trop étroite et à la certification qui s'ensuit ;
- 4- sensibiliser tous les intervenants : entreprises, firmes, syndicats, autres travailleurs pour éliminer les formes de rigidité qui bloquent l'entrée des jeunes dans le monde du travail ;
- 5- inventer une nouvelle organisation du travail.

Ces propositions, ces espoirs, soulèvent une question qui devrait occuper une place centrale dans ce colloque. Cette nouvelle organisation du travail, dont la nécessité se fait sentir, qui va la proposer ? Soyons plus précis : ce sont les verrous de la primauté à l'ancienneté qu'il faudrait d'abord faire sauter. Tous ceux qui sont inscrits à ce colloque pourraient poser un premier geste parce qu'ils appartiennent, sauf exception, à un milieu de travail régi par la loi de l'ancienneté.

Se pourrait-il que les solutions surgissent d'elles-mêmes, mais dans la marginalité, dans l'illégalité même, comme c'est le cas actuellement dans le secteur de la santé, où beaucoup de jeunes trouvent dans

des pratiques alternatives un lieu d'accomplissement personnel et d'insertion sociale que ne leur offre plus un système de santé devenu trop rigide ?

Que peut-on attendre, chez les jeunes, de la spontanéité sociale ? Le document de Madeleine Gauthier fait apparaître quelque espoir de ce côté.

Madeleine Gauthier fait l'histoire des mouvements des jeunes pour toute la période correspondant à ce que Vincent Lemieux a appelé les générations unionistes (années 30 à 70) et péquistes (années 70 à nos jours).

Son hypothèse est que « les associations de jeunes seraient des lieux d'élaboration de la société en ce qu'elles concocteraient les valeurs, les idéologies de la société à venir et en ce qu'elles prépareraient les futurs leaders de cette société ».

Partant de *La Relève* des années trente, puis de *La Nouvelle Relève* des années quarante, de la J.E.C., fondée ici en 1935, Madeleine Gauthier fait l'histoire des mouvements de jeunes jusqu'à nos jours. L'UGEQ, la contestation dans les Cégep, l'ANEQ, tout y est passé en revue.

Je note d'abord que l'analyse de Madeleine Gauthier apporte une confirmation à la thèse de Simon Langlois sur les générations. Pendant les années soixante, coïncidant avec la génération péquiste, les associations de jeunes — on pense à l'ANEQ — sont nombreuses, vivantes, dynamiques. Mais à partir de 1970, pendant la période correspondant à la progression péquiste, le silence se fait peu à peu dans les associations de jeunes. Les éléments les plus dynamiques passent du côté de l'État.

Ce silence dure-t-il encore ? Madeleine Gauthier est plutôt d'avis que les associations de jeunes commencent à reparaître, ce qui indiquerait, conformément toujours à la thèse de Vincent Lemieux, qu'une nouvelle génération est en voie d'émergence.

Parmi les nouvelles organisations, on remarque des groupes auto-organisés comme le RAJ, mais aussi des organisations et des regroupements subventionnés comme IMAJ 85, ONET, les coopératives étudiantes d'habitation. Il y a aussi des organismes issus des programmes gouvernementaux : Module Jeunes travailleurs, Contact Jeunesse. Certains mouvements anciens, comme la J.O.C. et la J.E.C. semblent retrouver un second souffle. La place des jeunes est toutefois encore très limitée dans le mouvement syndical.

Certaines orientations générales se dessinent dans ces mouvements très divers :

- 1- méfiance à l'égard des institutions politiques, peur d'être récupéré, manipulé, etc. (tout en acceptant et en revendiquant l'aide de l'État, cependant) ;
- 2- méfiance envers diverses autres institutions, dont les syndicats ;
- 3- rejet du nationalisme et de l'idée d'indépendance ;
- 4- accent mis sur l'édification d'une société écologiste et pacifiste ;
- 5- emploi fréquent de l'expression « du Québec », comme si la partie était une chose acquise ;
- 6- création d'associations parallèles, non désireuses de s'institutionnaliser, en réaction à des problèmes précis ;
- 7- nouveaux types de manifestations : grève de la faim, camping, etc.

Je me permettrai d'ajouter une dimension psychologique à ces analyses portant sur les aspects sociaux, économiques et politiques de la participation des jeunes.

Ce qui me frappe chez les jeunes, depuis de nombreuses années, c'est la montée de l'indifférence, mal qui n'est évidemment pas propre à la jeunesse, même s'il est, chez elle, plus dramatique. La montée de ce mal, qui est lié à notre civilisation comme telle, est une cause de non-participation largement indépendante des facteurs repérés par les trois auteurs que nous avons étudiés.

C'est par un effet de contraste que j'ai redécouvert récemment l'indifférence. J'ai comme amis deux jeunes dans la vingtaine qui vivent depuis trois ans dans une solitude monacale, sur les bords d'un grand lac du moyen-nord du Québec. Ils n'ont ni électricité, ni contact radio avec l'extérieur. Ils vivent de chasse, de pêche, de l'entretien de quelques chalets perdus et de la vente de peaux. D'octobre à mai ils ont le temps de contempler les étoiles et d'observer les animaux. Ce qu'ils font avec un enthousiasme enchanteur.

Ces solitaires sont les êtres les plus sociables que je connaisse. La dernière fois que je les ai rencontrés, ils n'avaient pas entendu le bruit d'un moteur depuis quinze jours. La qualité de leur hospitalité et de leur attention à mon endroit m'a rappelé les plus beaux passages de l'Odyssée : étranger sois le bienvenu ! Ils se souvenaient des moindres détails de ma visite précédente faite trois mois auparavant. Face à eux,

je me sentais distrait, dispersé, indifférent à tout, à tous et à moi-même peut-être.

Une fois de plus je devais me rendre à cette pénible évidence : dans la multitude des sollicitations qui nous remplissent quotidiennement du bruit de l'univers plus que de son harmonie, qui nous appellent si souvent à la surface que nous n'avons pas le loisir de nous déposer au fond de nous-mêmes, dans cette distraction perpétuelle qu'on appelle vie active, il y a un anesthésique qui gèle la sensibilité, qui énerve et use à la fois la faculté d'attention.

Les jeunes sont plus exposés que jamais à ce poison : discothèques bruyantes, walkman, écrans de tous genres : télévision, ordinateur, cinéma. Dans l'indifférence qui en résulte inévitablement, comment accorder, aux êtres proches comme aux causes lointaines, cette attention qui attendrit les bêtes et les pierres quand elle est dans sa plénitude ?

C'est pourquoi le remède que je propose à la non-participation des jeunes, c'est un voviciat écologique comme celui que vivent mes deux amis. Incidemment ils viennent d'entrer dans le mouvement Green Peace, bien décidés à défendre la nature qui les entoure, et qu'ils aiment, avec autant d'énergie que les fondateurs de Green Peace en ont mis à protéger les dernières baleines. Ils ont déjà posé des gestes très courageux contre des braconniers utilisant des méthodes inqualifiables. Au même moment, ils découvrent la poésie et les étoiles. La carapace d'indifférence s'est brisée.

Il est intéressant de se recentrer vers d'autres domaines d'études, soit un premier diplôme obtenu, la dépendance de la famille d'origine ou de l'État et, parfois, le mal de vivre et vie d'adolescent et de jeune adulte qui peut aller jusqu'au suicide. Les recherches réalisées sur la pauvreté au Québec révèlent que la proportion des jeunes a augmenté de façon marquée dans le contingent des pauvres, ce qui illustre bien jusqu'à quel point les jeunes deviennent maltraités plus particulièrement à obtenir leur part dans la société actuelle, que ce soit par le biais de leur travail salarié ou par celui de l'accès aux politiques sociales (bourses d'études, aide sociale, etc.) dont ils relient moins du profit que d'autres groupes.

Les analyses et les explications des difficultés rencontrées par les jeunes qui nous servent d'évoquer sont nombreuses et souvent complexes. Les érudits ont bien montré comment la crise économique, les mutations au sein même l'appareil de production (avènement de nouvelles technologies, vieillissement des secteurs traditionnels, etc.)